

**POUR VENDRE LOUER ACHETER**  
LES ANNONCES CLASSÉES  
**647-3311**

# LE SOLEIL

VOUS ANNONCÉS  
CLASSES DU SOLEIL  
**DE L'ARGENT**  
**SONNANT!**  
647-3311

DIMANCHE 23 MAI 1993

QUÉBEC, 97<sup>E</sup> ANNÉE, NO 144  
46 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 024 TVQ 0.30 4.04

MONTRÉAL - OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

À MARDI

La publication du SOLEIL fait relâche demain à l'occasion de la fête de Dollard ou, si vous préférez, de la fête de la Reine, c'est selon. Votre quotidien vous reviendra mardi, tôt le matin, avec les dernières nouvelles internationales, nationales, provinciales, régionales, locales, économiques, culturelles et sportives.

LE SPORT



### La Ligue de balle-rapide

Pierre Gosselin, Danny Turbide et Yvon Lavoie font bon ménage à la barre de l'équipe de Québec, CHOI-FM, nouvellement admise au sein de la Ligue de balle-rapide de l'Est du Canada en compagnie de Pont-Rouge. Ces entraîneurs préconisent une formule coopérative de coaching. Cette année, les deux puissantes formations de balle-rapide de la région se retrouvent devant un défi intéressant. Doris Baker présente chacune des équipes dans les pages centrales du tabloïd sport.



### Le Canadien n'a pu battre le record de 11 gains consécutifs

Les Islanders ont finalement percé l'énigme que représentait Patrick Roy depuis le début de la série et ils ont vaincu le Tricolore 4-1, hier, à New York. **S-2 à S-4**

TENDANCES

### Les pirates des airs détournent les hits des autres

Sur scène ou à la télé, de Claude Landré jusqu'à « Bye Bye », la carrière de nombre d'humoristes est redevable à leur faculté de détourner astucieusement les autres. **B-1**

L'EDITORIAL

### Deux lois qu'Ottawa doit vraiment passer

Les parlementaires canadiens doivent accepter les projets de loi 126 et 128, sur la violence familiale et le harcèlement et sur la pornographie juvénile s'ils veulent que les contribuables prennent leurs discours au sérieux. **A-14**

L'INDEX

Annonces classées	B-6 à B-12
Arts	B-3 et B-4
Bandes dessinées	B-14
Décès	B-12 et B-13
Économie	B-5
Editorial	A-14
En coulisses	B-4
Horoscope de la semaine	B-10
Horoscope	B-12
L'Audio-Vidéo	B-2
L'Entrevue	A-15
Le Monde	A-9 à A-13
Le Rock	B-3
Où aller à Québec	B-4
Une place au soleil	A-7

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Ce soir à la télé	S-16
Échecs	S-15
Feuilleton	S-14
Jeux du dimanche	S-15
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Ensoleillé avec quelques nuages. Plus chaud. Max. : 18 ; min. : 9.



Demain: Nuageux. Pluie passagère au cours de la matinée. Max. : 11 ; min. : 8. **S-16**



## SONDAGE SOM / LE SOLEIL

# Seul Charest devance le Bloc

QUÉBEC — Jean Charest a détrôné Kim Campbell au Québec et lui seul permettrait maintenant aux conservateurs de devancer le Bloc québécois.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Un sondage SOM—LE SOLEIL, réalisé entre le 13 et le 19 mai auprès de 1000 Québécois, démontre l'incroyable remontée effectuée au cours des dernières semaines par le ministre de l'Environnement dans l'opinion publique de sa province.

Dans l'hypothèse où Jean Charest est présenté comme le dirigeant du Parti conservateur (PC), cette formation obtient la première place avec 36 % des intentions de vote, contre 34 % pour le Bloc québécois. Loin derrière, le Parti libéral suit avec 22 %, contre 8 % pour le Nouveau parti démocratique. Ces résultats sont obtenus après répartition des 28 % d'indécis.

Ce tableau est exactement l'inverse de celui obtenu par SOM, le mois dernier, alors que Kim Campbell était le seul candidat susceptible de permettre aux conservateurs de devancer le Bloc par quelques points, une performance qu'elle n'est plus en mesure de réaliser.

Aujourd'hui, après répartition des 24 % qui sont indécis, Kim Campbell laisse le BQ reprendre son premier rang avec 38 %, contre 32 % pour le PC, 22 % pour le PLC et 7 % pour le NPD.

De toute façon, l'enquête de mai de la maison SOM laisse voir que la victoire est loin d'être assurée pour le Parti conservateur lors des prochaines élections, un fort ressentiment étant toujours palpable à l'endroit du gouvernement dirigé par Brian Mulroney au cours des neuf dernières années.

Deux Québécois sur trois, soit précisément 68 %, se disent insatisfaits du travail du cabinet Mulroney par rapport à 25 % qui se déclarent satisfaits.

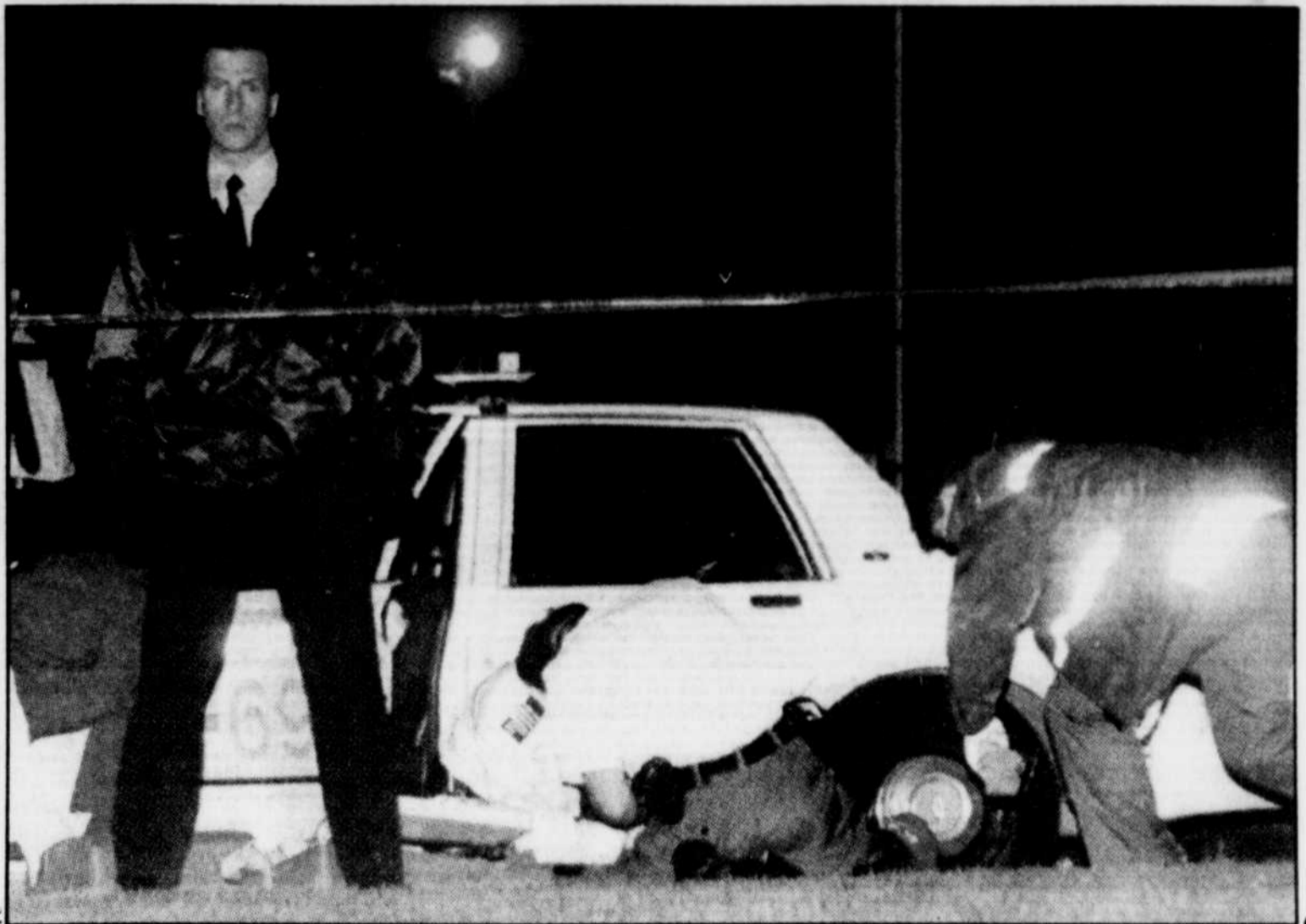
Le Parti conservateur se retrouve d'ailleurs au troisième rang, à seulement 20 % d'appui, lorsqu'on interroge les Québécois sur leurs intentions de vote sans leur soumettre le nom d'un remplaçant à Brian Mulroney. La formation souverainiste occupe alors la position de commande avec 42 % d'appui contre 27 % pour celui de Jean Chrétien et 10 % pour celui d'Audrey McLaughlin. Ces chiffres sont obtenus après répartition des 27 % qui sont indécis.

Une autre question met également en relief la grande confiance qu'accordent les Québécois à Lucien Bouchard. Le chef du Bloc est perçu comme le meilleur protecteur des intérêts du Québec par 27 % des sondés. Jean Charest suit à 20 %, Kim Campbell à 14 %, deux points seulement devant Jean Chrétien, Audrey McLaughlin fermant la marche à 4 %, tandis que 23 % sont indécis.

La force du BQ repose sur l'appui des francophones, alors que un sur deux, après répartition des indécis, en fait son choix. Jean Charest puise très largement dans cette clientèle francophone pour réussir sa remontée. Le vote anglophone est, quant à lui, acquis au parti libéral du Canada dans toutes les hypothèses.

Avec un échantillon de 1000 entrevues, la marge d'erreur reconnue est de 3,9 %.

Autre texte en page A-4



Un policier de Montréal affiche un air sombre alors que les ambulanciers se portent au secours de l'agent Walter Filipas, atteint de deux balles à la tête. Sa collègue Lucy Krasowski a également été blessée dans la fusillade.

## Deux policiers blessés par balles

# Chasse à l'homme d'une rare intensité à Montréal

MONTRÉAL — Une chasse à l'homme d'une rare intensité se poursuivait, hier, dans la métropole, quelques heures après la fusillade au cours de laquelle deux policiers ont été grièvement blessés par balles.

Atteint de deux projectiles à la tête l'agent Walter Filipas, 32 ans, un policier de dix ans d'expérience, luttait pour sa vie dans un hôpital montréalais.

À la suite d'une intervention chirurgicale, sa collègue Lucy Krasowski, âgée de 30 ans, se rétablissait, elle, de blessures à la tête et à une jambe subies au cours du même incident survenu après 2 h du matin.

Les deux agents patrouillaient les abords du square Dorchester dans le centre-ville montréalais à bord de l'auto 25-16, au moment de la tragédie. À la recherche d'un groupe d'hommes qui avaient agressé un chauffeur de taxi, les patrouilleurs se sont approchés

du drame, ont en effet suivi une piste sanglante qui les a menés jusque vers la rue Lagauchetière, puis de là, vers l'est, jusqu'à l'intersection de l'avenue Université, où elles semblaient se perdre.

« Peut-être le suspect avait-il garé sa voiture dans ce secteur ou encore a-t-il pris un taxi », a supposé un responsable de la brigade des crimes contre la personne.

Le directeur Meloche a ajouté pour sa part que les balles tirées d'une très faible distance avaient pénétré dans le véhicule par la portière du côté du passager, soit l'agent Filipas. L'agent Krasowski était au volant.

Les enquêteurs ignorent combien de balles ont été tirées, puisque les mêmes projectiles auraient pu toucher les deux policiers. Toutefois, trois douilles vides ont été retrouvées.

Le porte-parole du SPCUM a également indiqué que l'agent Filipas avait probablement ouvert le feu parce que son arme était dégainée et qu'une balle manquait dans le barillet.

Les policiers ignorent également qui a ouvert le feu. Trois hommes ont été écroués à la suite de l'agression contre le chauffeur de taxi. Celui-ci n'a été blessé que superficiellement.

La police recherche un individu de race blanche, âgé dans la trentaine, mesurant 1 mètre 75, et s'exprimant en français. Les enquêteurs ne sont toutefois pas en mesure de dire si l'agresseur des policiers avait un lien quelconque avec l'affaire du chauffeur de taxi.

Des échantillons de sang ont pu être recueillis et seront analysés afin de comparer le code génétique avec celui de tout suspect arrêté, a dit un policier.

## Les Mouanos québécois

# Un ancien disciple veut entamer des poursuites

PINTENDRE — Un avocat de la Rive-Sud envisage d'entamer une poursuite en dommages et intérêts contre le groupe *Les Mouanos québécois* et sa dirigeante Thérèse Thibault, du quartier Saint-Roch à Québec. Me Jean-François Lecours examine en même temps la possibilité de faire stopper l'activité de ce que son client André Labrie, de Pintendre, qualifie de « secte aux effets néfastes et dangereux ».

par ALAIN BOUCHARD  
LE SOLEIL

Lui-même ancien « disciple » de Mme Thibault jusqu'au week-end dernier, M. Labrie, 32 ans, l'accuse d'avoir effectué sur la personne de sa femme, Francine Janelle, 28 ans, un lavage de cerveau qui aurait conduit à la rupture conjugale que vit présentement le couple. Trois enfants de six ans, cinq ans et 11 mois sont au cœur de la séparation.

Mme Janelle a pour sa part porté une accusation de voies de fait contre son mari auprès de la police de Saint-Romuald, après avoir été chassée du domicile familial dimanche dernier. « Il m'a frappée à coups de poing », a-t-elle notamment affirmé au SOLEIL, lors d'une entrevue qu'elle a fermement

tenue à faire enregistrer sur magnétophone.

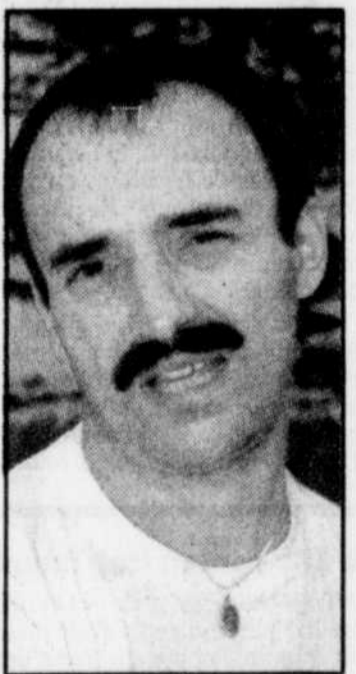
Mme Janelle est présentement réfugiée chez Mme Thibault, une femme d'une cinquantaine d'années qui se dit habitée par les extra-terrestres depuis 1982. « C'était chez moi ou dans une maison pour femmes battues », a dit cette dernière à propos de Mme Janelle. M. Labrie admet avoir serré les bras de sa femme un peu fort, « mais les coups de poing, c'est archi-faux », soutient-il.

L'histoire remonte à deux ans, quand sa femme entend parler de Mme Thibault par une cousine. À la recherche d'une meilleure intériorité, elle décide rapidement d'aller tâter de ce que Mme Thibault appelle le théâtre thérapeuti-

que. « Elle nous enseigne la joie, l'amour, elle nous montre à dessiner, danser, chanter, raconte la jeune femme. Elle nous ouvre notre conscience. » M. Labrie a une tout autre version de ce qui se passe chez *Les Mouanos québécois*. « Au début, c'est gentil, charmant, rassurant, dit-il. Puis ça se met rapidement à tourner autour du sexe, de la nudité et des atouchements. Mme Thibault tolère mal qu'on ne fasse pas et qu'on ne pense pas comme elle. »

Il fait voir ensuite de multiples textes et objets à très forte connotation sexuelle : pénis en carton, condom, etc. Dans une lettre qu'elle adressait au SOLEIL en octobre, Mme Thibault parlait d'ailleurs constamment de « pénis, de cul, d'éjaculation ».

« Tout ça est au figuré, plaisait-elle, cette semaine. Le pénis est une pensée, l'éjaculation, une idée. Si on utilise le langage du cul, c'est que c'est la seule chose qui est comprise par tout le monde. Mais on s'en sert ensuite pour re-



M. André LABRIE

mettre les choses dans le sens du monde. »

M. Labrie dit entreprendre cette bataille pour sauver sa femme et empêcher que d'autres personnes ne soient plongées dans « ce terrible psychodrame ».

« Ce qu'on examine, a précisé l'avocat Jean-François Lecours, c'est dans quelle mesure l'intérêt public et les bonnes moeurs sont menacés par Mme Thibault. C'est là-dessus que devrait porter notre intervention. »

Autre texte en page A-3

# Un plongeur de métier se noie dans la Jacques-Cartier à Pont-Rouge

PONT-ROUGE — Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont finalement retrouvé hier après-midi vers 18 h, le corps de Gaétan Tousignant, 35 ans, de Kingsey Falls, en Estrie, qui a péri noyé alors que comme plongeur professionnel, il procédait en matinée à des vérifications derrière l'usine Cascades-Énergie de Pont-Rouge, sur la rivière Jacques-Cartier.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Le plongeur venait d'entreprendre des travaux d'inspection des réservoirs de l'usine, près du barrage, lorsque la tragédie s'est produite vers 9 h 45. Le disparu, qui possédait pourtant une bonne expérience, selon la SQ, était à l'emploi de la compagnie Cascades.

Les autorités de la compagnie ont aussitôt alerté les policiers de la SQ du poste de Saint-Raymond. Sur l'heure du midi, une équipe de plongeurs, munis de plans des installations, se sont rendus sur place afin d'entreprendre les recherches.

Un hélicoptère de Cascades avait également été dépêché à Pont-Rouge afin d'inspecter les rives de la Jacques-Cartier, dans l'éventualité où le plongeur aurait pu être emporté par le courant.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre sur place, Tousignant était attaché à une corde retenue par trois compagnons de travail. Après quelques minutes de plon-



Les enquêteurs n'étaient pas en mesure d'expliquer les circonstances du drame. Malaise du plongeur? Mauvais fonctionnement de l'équipement? Imprudence? Il faut attendre les résultats de l'enquête.

gée, ces derniers ont soudainement aperçu remontant à la surface une palme et une de ses bottes. Il semble que la corde avait été coupée. Quand à la bonbonne d'oxygène, la Sûreté du Québec pense qu'elle a pu flotter au loin et prévient les citoyens qui la retrouveraient, d'en aviser les policiers.

À un certain moment, les secouristes se sont rattachés au mince espoir que le plongeur ait pu

réussir à dénicher une poche d'air dans la partie supérieure des réservoirs afin d'y respirer en attendant les secours, mais plus le temps passait et plus cet espoir s'est évanoui.

Les enquêteurs n'étaient pas en mesure d'expliquer les circonstances du drame. Malaise du plongeur? Mauvais fonctionnement de l'équipement? Imprudence? L'enquête permettra d'en savoir

davantage au cours des prochaines heures.

Par ailleurs, ce n'est que de l'autre rive que les représentants des médias ont pu assister au va-et-vient des secouristes et du personnel dans le trou d'homme où était descendu le disparu. La direction de l'usine s'est refusé à tout commentaire et avait interdit aux journalistes de pénétrer sur son terrain.

## Les Fermières, plus vivantes que jamais

QUÉBEC — Les Cercles des fermières restent à la mode, même si bien des gens croient, en raison du nom, qu'il ne s'y fait que de l'artisanat. Il n'y a rien de plus faux, insiste Jacqueline Bouchard, présidente de la fédération de Beauport et membre du mouvement depuis 1955.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

« J'ai tellement appris de choses avec les Fermières, dit-elle, que je ne saurais m'en passer. » D'ailleurs qui, en 1993, n'a pas entendu parler des fermières ne serait-ce qu'à travers leurs livres de recettes, de véritables best-sellers au Québec. Aussi ne peut-on s'étonner qu'elles aient choisi de pique-niquer ensemble pour clôturer la Semaine des fermières du 15 au 22 mai. Un événement qui a réuni, hier, sur les plaines d'Abraham, plus de 350 femmes venues de tous les coins de la province.

Au Québec, Fermière, on l'est de mère en fille car c'est essentiellement un mouvement de femmes comme le sont les Chevaliers de Colomb ou les Lions pour les hommes. Traditionnellement orienté sur les travaux pratiques — tissage, couture, tricot, cuisine — l'organisme qui fête ses 78 ans cette année a toutefois su opérer sa « révolution tranquille ». Si bien qu'aujourd'hui, la Fédération des cercles de fermières est aussi devenue un groupe de pression politique en plus de poursuivre sa mission première : l'apprentissage des métiers d'art.

Avec ses 50 000 membres, la Fédération sait qu'elle a du poids et de l'écoute quand il est question au gouvernement de famille, de bénévolat, de garderie, etc.. Louise Fortin Déziel, présidente

du mouvement, va d'ailleurs régulièrement dire son mot en commission parlementaire et participe à différents comités sur des dossiers qui préoccupent les femmes. Mais le bénévolat demeure la marque de commerce du groupe et ce, depuis ses tous débuts en 1915, rappelle Louise Déziel.

Créé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le mouvement, rural au départ, a notamment permis aux mères généralement confinées à la maison avec une « tralée » d'enfants, de pouvoir se rencontrer autour d'un métier à tisser qu'elles pouvaient aussi emprunter. « C'était souvent la seule évasion en dehors de la maison pour ces femmes », de préciser Jacqueline Bouchard.

Mais les Fermières ont aussi mené des batailles au cours de leur histoire, notamment en 1940, sur la question du vote des femmes. Plus encore, le mouvement a même tenu tête au clergé qui exigeait que le mot « catholique » soit inclus dans le nom de l'organisme. C'était vu comme un péché dans les années 1940 si bien que certaines furent même excommuniées alors que d'autres identifiées comme radicales n'ont plus eu droit à la communion.

Aujourd'hui, les Cercles des fermières sont bien implantés à la ville comme à la campagne mais le recrutement des jeunes femmes n'est pas aisé. « Et c'est compréhensible, soutient la présidente



La présidente des Fermières, Louise Fortin Déziel, à droite, au pique-nique.

Louise Déziel, parce que la génération d'aujourd'hui travaille et manque de temps. » Cependant, les Fermières ne baissent pas les

bras pour autant et entendent, via un grand congrès d'orientation, trouver des moyens de rejoindre ces jeunes femmes.

MAGASINEZ  
AUJOURD'HUI  
DIMANCHE  
DE MIDI À CINQ

DEMAIN  
LUNDI 24 MAI  
NOS TROIS MAGASINS  
SERONT OUVERTS  
DE 9 H 30 À 17 H 30

BON CONGÉ À TOUS!

la maison  
**simons**  
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

## Calvin Klein Jeans

e jean coloré  
Calvin Klein signe pour la contemporaine la plus belle collection de jean en denim coloré, ficelle, noisette, vert céladon, pêche, bleuet, noir ou blanc. 6 à 14... 78.00 sport contemporaine®.

la maison  
**simons**  
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

### ■ Elle sentait trop mauvais

INDIANAPOLIS (AP) — Un habitant d'Indianapolis, qui avait tué une femme parce qu'elle avait mauvaise haleine et qu'elle lui cassait les pieds pour l'obliger à avoir des relations sexuelles, a été condamné vendredi à 60 années de prison. Kenneth Faust, 48 ans, avait été reconnu coupable en novembre 1992 du meurtre de Kathleen Bond, 42 ans, dont le corps avait été retrouvé dans le sous-sol d'un appartement occupé par le couple. Faust n'avait avoué l'assassinat commis le 23 octobre 1990, qu'au moment où il suivait une cure de désintoxication. Lors de l'audience, une cassette vidéo des aveux de Faust a été diffusée aux jurés. Le meurtrier y précisait que sa concubine ne cessait de le harceler pour le contraindre à avoir des relations sexuelles avec elle. Le jour du drame, Faust, qui avait trop bu, ne se souvient que de s'être disputé avec Kathleen Bond. Il a refusé ses avances et l'a finalement assassinée parce qu'elle avait mauvaise haleine.

6/49  
10-12-22-27-31-32  
(complémentaire)  
29

Siélect 42  
1-2-8-9-11-31  
(complémentaire)  
32

mise-tôt  
4-20-22-28  
EXTRA  
636652

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 22-05-93  
0-8-2  
2-9-5-8

LA TROIS

LE SOLEIL

Meurtres de Mylène et Benoît Marceau à Pierrefonds

La Justice ne saurait tout prévoir...

QUÉBEC — « Si le juge avait su, c'est sûr qu'il ne l'aurait pas remis en liberté.

Malheureusement, personne n'est devin. »

textes de GUY DUBÉ  
LE SOLEIL

Mylène Marceau avait une peur atroce de son ex-mari

QUÉBEC — L'enquêteur qui s'occupait du dossier de Serge-Maurice Ewonde est formel : dans les semaines qui ont précédé son assassinat, Mylène Marceau avait une peur atroce de son ex-mari.

la Communauté urbaine de Montréal, pilotait ce dossier de violence conjugale avant qu'il ne dégénère en double meurtre.

Le sergent-détective Marc Thivierge, du poste 12 de la police de

« J'aurais jamais, jamais pensé que ça arriverait », commentait le policier, vendredi, par téléphone. Depuis les accusations de violence portées contre Ewonde, Mylène avait déménagé chez son frère Benoît. Elle était sûre que son lieu de domicile était inconnu de son ex-mari. Il l'avait probablement suivie à partir de son lieu de travail, pense l'enquêteur.

M. Thivierge précise qu'Ewonde n'avait jamais été trouvé coupable de quoi que ce soit depuis son arrivée au Canada. Son dossier criminel était vierge.

Devant la gravité des accusations portées contre lui, et parce qu'il représentait un danger pour la société et sa victime, Ewonde s'était vu refuser toute remise en liberté en attendant son procès. Et l'enquêteur, et le procureur de la Couronne s'étaient opposés.

Cependant, Ewonde s'est adressé à la cour supérieure pour une révision de cautionnement. Ça s'est passé à la minute près de l'évacuation du palais de justice, causée par un appel à la bombe. Le juge a acquiescé à sa demande, mais en exigeant le dépôt d'un montant de 10 000 \$ comme engagement personnel. « On ne sait pas où il l'a trouvé, mais il a pu déposer un montant de 10 000 \$ en argent pour reprendre sa liberté », mentionne l'enquêteur. Ewonde a raconté au juge qu'il possédait des immeubles à logements à Montréal.

Le juge avait en outre ordonné à l'accusé de ne pas quitter le pays, de déposer son passeport en cour et de ne pas entrer en contact, directement ou indirectement, avec son ex-conjointe.

Quant au sergent-détective Thivierge, il n'a pas été appelé à témoigner lors de l'audition en cautionnement. Il a refusé de dire si la décision du juge l'a surpris.

Le procureur chef de la Couronne au palais de justice de Montréal, Claude Parent, se porte à la défense du juge André Mayrand, de la cour supérieure, qui a remis en liberté le Camerounais Serge-Maurice Ewonde. Cette décision s'est soldée, la semaine dernière, par les meurtres de Mylène Marceau et de son frère Benoît, tous deux originaires de Honfleur, dans Bellechasse.

« On ne peut même pas blâmer le juge. Le système judiciaire n'est pas au point et ne sera jamais au point », a noté Me Parent, au cours d'une entrevue téléphonique avec LE SOLEIL.

Visiblement mal à l'aise de commenter la décision rendue par le juge Mayrand, le procureur mentionne que, dans une quelconque grille de dangerosité, « on n'en est pas encore rendu, en cour, à pouvoir détecter les cas les plus graves. Il n'y a pas de solution miracle. On ne peut même pas dire que les lois ne sont pas assez sévères. Il y a plein de maris violents. Heureusement, ce ne sont pas tous qui vont tuer leur ex-conjointe ».

Selon Violence Info

Une juge serait plus sensible à la peur des victimes

QUÉBEC — « Les policiers l'ont été depuis quelques années, mais il reste beaucoup de travail à faire pour sensibiliser les juges. Quand il y aura autant de femmes que d'hommes à la magistrature, peut-être que ça changera. »

Louise Arseneau, une intervenante de Violence Info — seul organisme communautaire engagé dans la prévention de la violence conjugale dans la région de Québec —, déplore les assassinats de Mylène Marceau et de son frère Benoît, la semaine dernière, à Pierrefonds. Les deux victimes de 24 et 22 ans étaient originaires de Honfleur, dans Bellechasse.

« Ça nous touche beaucoup », raconte-t-elle dans une entrevue au SOLEIL. Ce qui est doublement déplorable, ajoute l'intervenante, « c'est qu'il faut attendre une catastrophe avant de passer aux actes ».

Mme Arseneau mentionne

La Couronne s'était quand même opposée, à trois reprises, à la remise en liberté d'Ewonde, en invoquant que cet individu représentait un danger pour la société s'il n'était pas gardé en-dedans en attendant son procès pour enlèvement, séquestration, voies de fait et agression sexuelle armée sur son ex-conjointe, Mylène Marceau.

Me Parent admet que la révision de cautionnement d'Ewonde, le 8 avril, a coïncidé avec un appel à la bombe au palais de justice de Montréal. « Est-ce que cela a précipité ou influencé la décision du juge ? C'est lui seul qui pourrait le dire. » Mais, on sait qu'un juge n'est pas tenu, hors cour, de commenter sa décision.

L'avocat pense par contre que les faits qui se sont produits après la remise en liberté d'Ewonde peuvent éventuellement avoir une influence sur les autres cas sévères de violence conjugale qui aboutiront en cour. « Tout repose dans le subconscient des juges. »



Mylène MARCEAU



Benoît MARCEAU

qu'il est grand temps que les juges croient les victimes de violence conjugale, quand elles leur racontent en cour qu'elles ont réellement peur. « La peur, c'est tellement envahissant, ça paralyse leur vie. »

En 1991, 42 femmes ont été assassinées au Québec lors de drames familiaux. « C'est trop ! tranche-t-elle. Dans plusieurs des cas, ces femmes avaient quitté leur conjoint. Elles avaient essayé d'avoir de l'aide. Elles avaient besoin d'être sécurisées, et surtout d'être crues. »

Elle ajoute que la cour dispose de moyens pour évaluer le degré de dangerosité des individus qui

comparaissent. « Quand un individu dangereux est remis en liberté, ça fait peur à leurs victimes. Ça nous fait même peur à nous, les intervenantes. Souvent, dans un dernier geste pour contrôler sa femme, l'homme veut la tuer. »

Mme Arseneau estime que les gens ne comprennent pas assez la problématique de la violence conjugale. Ils ont tendance à vouloir minimiser ses effets, surtout quand il n'y a pas encore eu de violence physique, mais uniquement verbale.

À son avis, les femmes seraient mieux placées que les hommes en cour pour comprendre ces phénomènes. Elles comprendraient mieux la peur qui les envahit. « Les femmes sont plus sensibles, parce que, généralement, ce sont elles qui sont les victimes. »

Chronologie des événements

Voici la chronologie des événements qui ont précédé les meurtres de Mylène Marceau, 24 ans, et de son frère Benoît, 22 ans, froidement assassinés dans leur appartement de Pierrefonds, la semaine dernière.

1988 : Mylène Marceau se marie avec le Camerounais Serge-Maurice Ewonde.

Fin 1991 : Ça ne marche plus dans le couple.

Fin 1992 : Mylène quitte son mari, qui la menace. Elle se réfugie chez une amie, où elle loge quelque temps.

Début 1993 : Mylène déménage dans l'appartement de son frère Benoît. Ewonde est accusé d'enlèvement, de séquestration, de voies de fait et d'agression sexuelle armée sur Mylène Marceau. Le juge refuse toute libération conditionnelle à Ewonde. À son enquête préliminaire, l'accusé est détenu en attendant le procès.

Le 8 avril 1993 : Appel à la bombe au palais de justice de Montréal. Au moment même de l'évacuation, un juge de la cour supérieure entend la demande de révision de cautionnement d'Ewonde. Il est remis en liberté, moyennant un engagement personnel de 10 000 \$ et l'interdiction de communiquer directement et indirectement avec Mylène Marceau.

Mai 1993 : Ewonde aurait menacé Mylène de l'assassiner.

15 mai 1993 : Mylène et Benoît Marceau sont trouvés morts, projectiles dans la tête, dans leur appartement de Pierrefonds. La police émet un mandat d'arrestation contre Ewonde. En fin de journée, il est épinglé, dans un autocar qui se rendait à Boston, au moment où le véhicule traversait les douanes américaines de Philipsburg. Ewonde avait un faux passeport en sa possession et voyageait sous une fausse identité.

16 mai 1993 : Serge-Maurice Ewonde est officiellement accusé des meurtres au premier degré de son ex-épouse Mylène Marceau et du frère de cette dernière, Benoît Marceau.

À l'eau les canards !

QUÉBEC — À 13 h 55 hier, 36 000 vaillants petits canards sont tombés dans la rivière Saint-Charles au signal donné par Maurice Tanguay, le président d'honneur 1993 de la Grande course des p'tits canards de la Fondation de l'hôpital Saint-François-d'Assise.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

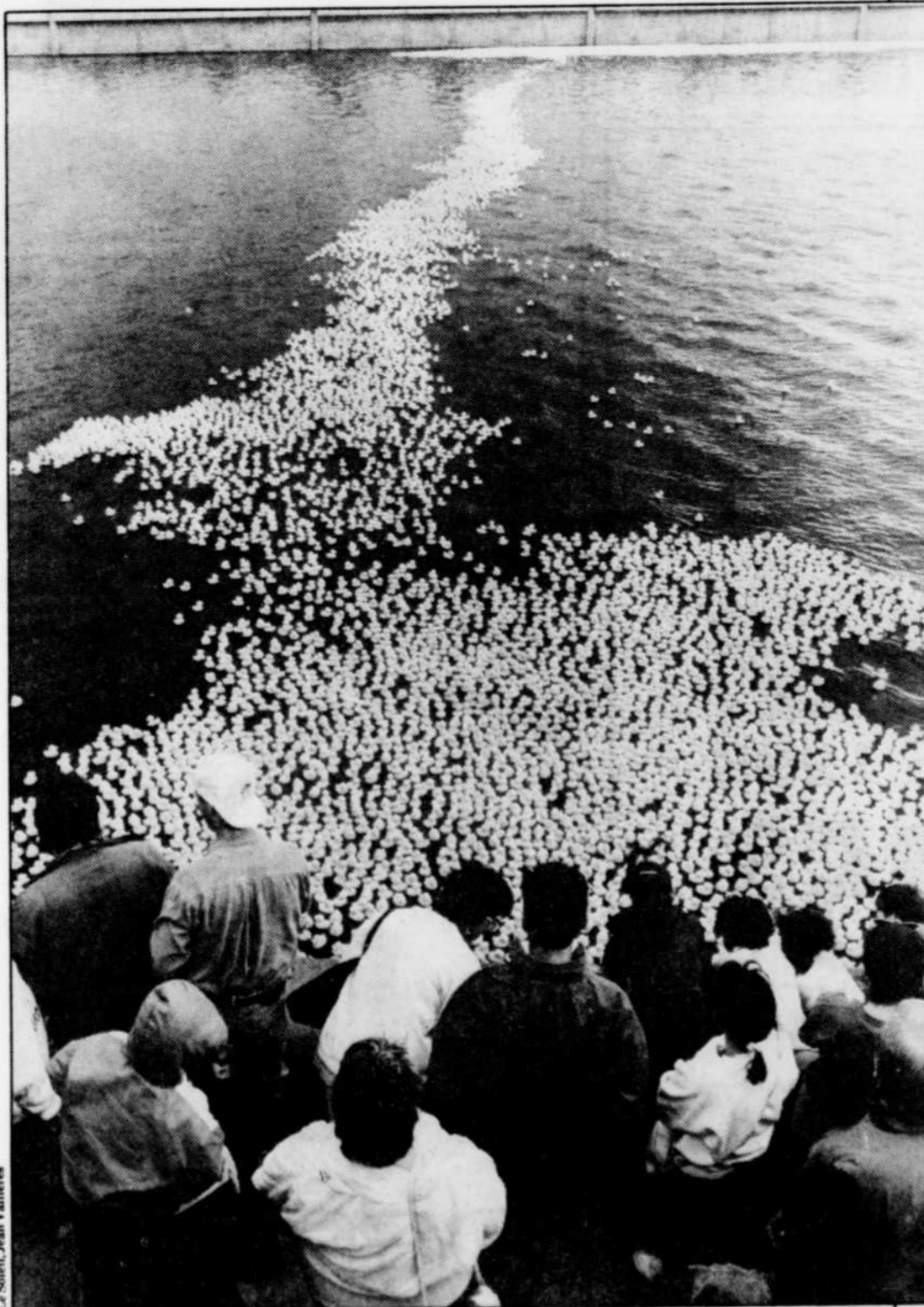
Et comme d'habitude, sur Québec, il faisait un temps de canard. Malgré tout, quelques centaines de personnes étaient au rendez-vous de cette quatrième présentation de la course des petits canards dont les profits vont à la Fondation.

Cette année, la vente des canards, au coût de 5 \$ l'unité, rapporte 180 000 \$, soit un peu moins que les 210 000 \$ de l'an dernier. Néanmoins, le directeur général de l'hôpital Saint-François-d'Assise, le Dr Gérard Roy, se dit fort heureux des résultats. « Nous étions en temps de récession, précise-t-il, c'est quand même bon. »

De nombreux commanditaires sont associés à l'événement dont le plus important, la Banque Nationale, fait la vente des petits canards à ses comptoirs.

Étant donné l'ampleur que prend la course, les organisateurs ont informatisé l'étiquetage, cette année, pour éviter tout risque d'erreur. Dorénavant, chaque talon de billet et chaque canard est doté d'un code-barre qu'on fait lire par un lecteur optique. Un jumelage sur à 100 %.

Comme par le passé, les parrains des 24 premiers canards à franchir le fil d'arrivée au pont Drouin remportaient des prix. Voici les noms des quatre grands gagnants : Gilles Dallaire de Charlesbourg, André Filteau de Beauport, Lucie Fortier de Boischatel et André-Marie Gagnon de Château-Richer. Ils remportent respectivement une Pontiac Sunbird de Laurier Pontiac Buick Ltée, un bon d'achat de 5000 \$ d'Ameublement Tanguay, des équipements d'une valeur de 4500 \$ chez Microbec et enfin, une piscine de 21 pieds valant 4325 \$ de Club Piscine.



Dans une grande flée jaune, les petits canards de la Fondation de l'hôpital Saint-François-d'Assise ont pris leur départ sous un... temps de canard !

Un extra-terrestre en chacun de nous

QUÉBEC — « Ce qu'on appelle un extra-terrestre, c'est notre être intérieur. Vous aussi, vous êtes habité par un extra-terrestre. Est-ce que les gens qui croient en Dieu l'ont déjà vu ? Et pourtant... »

par ALAIN BOUCHARD  
LE SOLEIL

Extraits de l'entrevue que Mme Francine Janelle, infirmière, acceptait de donner au SOLEIL, relativement aux accusations portées par son mari André Labrie, employé de salaison, contre Les Mouanos québécois et sa dirigeante Thérèse Thibault, du quartier Saint-Roch à Québec.

Mme Janelle convient que c'est au contact de Mme Thibault et de son enseignement qu'elle a procédé à la prise de conscience qui a conduit à sa rupture conjugale actuelle. « Mais, dit-elle, personne ne m'a obligée à quoi que ce soit. On est libre de penser et de faire ce qu'on veut. D'ailleurs, mon mari est venu quelquefois à des séances de théâtre. »

Selon ce qu'a confirmé Mme Janelle, Mme Thibault charge 15 \$ par semaine pour une journée complète d'enseignement artistique — peinture, sculpture, chant, danse, musique —, plus une soirée de théâtre thérapeutique qui apprend à s'aimer et à aimer les autres. Le théâtre est ouvert au grand public.

Des sessions intensives de trois jours sont aussi organisées de temps à autre. Comme durant le week-end dernier, alors qu'une quinzaine de personnes se sont réunies dans une maison, à jouer à tuer leurs émotions négatives avec un revolver à pétards.

« Ils nous font faire plein de conneries, dénonce M. Labrie. Moi aussi, j'en ai faites. J'ai joué à Tarzan à tour de bras. Ça déraillait là-dedans comme c'est pas possi-

ble. Mme Thibault dit qu'elle va faire sortir le mal de notre intérieur. Parmi les méthodes utilisées, il y a celle où les gens se frottent les seins et le pénis les uns sur les autres. »

On se met nu, oui, répond sa femme. « Mais pour dessiner et peindre nos corps. Vous savez ce que ça coûte, un vrai modèle ? On n'a pas le moyen. »

« J'avais des boursoffles, poursuit André Labrie, Mme Thibault a dit que c'est l'amour qui rentrait. Elle a voulu me faire sniffer des roses pour me guérir de mes bobos. Et il faut éloigner tout le monde qui ne pense pas comme nous autour de soi. »

« Mme Thibault ne force personne à faire quoi que ce soit, réplique l'une de ses jeunes clientes, Élise Lefrançois, une étudiante de 20 ans. J'étais à la recherche de beaucoup d'amour, j'en ai trouvé là. Et plus j'y allais, plus j'y retournais. Et si on donne autant de place à la question sexuelle, c'est que la société lui en donne beaucoup, elle aussi. »

C'est son oncle, Claude Légaré, un infirmier de 40 ans, qui a mis l'étudiante en contact avec les Mouanos québécois.

« Je n'ai jamais vu une personne intelligente comme ça, déclare M. Légaré. Elle nous enseigne l'amour, la joie. Est-ce que ça dérange tant que ça ? »

À la sûreté municipale de Québec, le chef adjoint Raynald Desjardins a dit que la Charte des droits permettait aux gens de faire plein de choses plus ou moins étranges, et qu'il fallait plus que le désaccord de certains pour justifier une intervention policière.

## LA POLITIQUE

Sondage Angus Reid-LE SOLEIL

## Les partisans de Kim Campbell restent confiants

Kim Campbell, quoi qu'en dise le dernier sondage Angus-Reid LE SOLEIL, n'a pas perdu sa cote de popularité auprès des Canadiens, soutient son organisateur de campagne Jean-Yves Lortie.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

« Tout cela (les sondages) est très volatile », dit-il appuyant son argument sur les sondages politi-

ques au Québec et qui favorisent, alternativement péquistes ou libéraux, au gré des événements. « Je parierais même, ajoute Jean-Yves Lortie qu'avec le budget de Gérard D. Levesque, les libéraux de Robert Bourassa vont se retrouver derrière les péquistes. »

Or pour lui la première manche à remporter, celle qui compte, c'est d'abord le congrès au leadership du Parti conservateur et la seconde, les élections. Mais en ce qui concerne le premier volet, Jean-Yves Lortie ne se fait pas de bile. Kim Campbell a fait le plein de délégués. Du deux pour un, selon l'organisateur. « Et le vote des délégués, c'est ce qui fait foi de tout ».

frottait les mains. Jointe au téléphone, Michèle Dionne, l'épouse de Jean Charest, qui participe activement à la campagne, avouait qu'ils étaient très fiers d'en être rendus là. « Nous avons remonté une grosse pente... et je pense que c'est grâce à toutes les rencontres que nous avons eues avec les Ca-

nadiens dans toutes les régions du pays ». Selon elle, beaucoup de gens ont appris à connaître Jean Charest. Mais il n'est pas question pour l'organisation de s'asseoir sur ses lauriers. « Le momentum est bon et maintenant il faut le maintenir », conclut Michèle Dionne.

## Méthodologie du sondage SOM-LE SOLEIL

Ce sondage a été réalisé pour LE SOLEIL par SOM entre le 13 et le 19 mai 1993. Au total, 1000 entrevues ont été complétées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec.

La collecte des données a été réalisée par des interviewers professionnels à partir des centraux téléphoniques de SOM à Montréal, Québec et Chicoutimi et était assistée par ordinateur. Au total, jusqu'à huit appels ont pu être faits pour tenter de joindre les ménages sélectionnés. Tous ceux qui ont refusé de participer ont été systématiquement rappelés à plusieurs reprises de façon à éliminer les refus contextuels.

Le plan échantillonnal utilisé pour cette enquête est un plan stratifié à deux degrés. Au premier degré, l'échantillon a été stratifié géographiquement selon les régions métropolitaines de recensement (RMR) :

● 457 entrevues dans la région

de Montréal ;

● 291 entrevues dans la région de Québec ;

● 252 entrevues ailleurs au Québec.

Au second degré, un répondant éligible du ménage était choisi selon une procédure informatisée de sélection aléatoire simple sur l'âge. L'échantillon initial a été généré aléatoirement par ordinateur dans l'ensemble des circonscriptions téléphoniques du Québec.

On estime le taux de réponse obtenu à 60 % alors que le taux de personnes qui n'ont pu être jointes au cours de la période d'enquête se situe à 17 % et la proportion de refus à 23 %.

Les données ont été pondérées d'abord pour tenir compte des probabilités différentes de

sélection induites par le plan de sondage stratifié à deux degrés, et, dans un second temps, pour assurer une représentativité parfaite de l'échantillon en fonction de la distribution de la population selon l'âge, le sexe et la langue maternelle d'après les dernières statistiques de recensement disponibles.

Compte tenu de l'effet du plan de sondage, on estime la marge d'erreur maximale au niveau de confiance de 95 % sur une proportion estimée pour l'ensemble à 3,9 %.

Pour les questions sur les intentions de vote, on a procédé à une répartition des indécis. Cette répartition s'est faite en supposant qu'ils se répartissent entre les options comme les autres répondants appartenant au même groupe d'âge et de langue maternelle.

Gilles THERRIEN  
directeur du sondage SOM

## UN BON MOUVEMENT CONTRE L'ARTHRITE

De toutes les grandes maladies du siècle, l'arthrite est celle qui affecte le plus la qualité de vie de la personne atteinte.

En détruisant littéralement ses articulations, l'arthrite provoque chez elle des souffrances parfois intolérables, réduit sa mobilité et peut la rendre invalide.

UN QUÉBÉCOIS SUR SEPT EN EST ATTEINT.

Maladie chronique courante, l'arthrite est incurable et demeure mal connue.

Les arthritiques fondent donc tous leurs espoirs sur la recherche, qui seule permettra d'en déterminer les causes et d'y trouver un remède définitif.

Le Centre de recherche sur l'arthrite du CHUL constitue la plus importante équipe de recherche fondamentale et clinique sur l'arthrite au Canada.

Pour mener à bien sa mission, le Centre doit disposer de locaux mieux adaptés à ses activités: il vous invite à participer à sa campagne de financement *La recherche en mouvement* dont l'objectif est de 2,6 millions de dollars.

Déjà les cadres, les médecins et le personnel de l'hôpital ont fait leur part.

La compagnie Fisher Scientific s'est associée à cette campagne.

Vous le pouvez également.  
Tél.: 654-2772

LE CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ARTHRITE  
LE SOLEIL

LA COMPAGNIE FISHER SCIENTIFIC  
SOUSCRIPTION À LA CAMPAGNE  
15 000\$



De gauche à droite: M. Alain Longpré, gerant des ventes, Mme Louise Deschênes, représentante, M. Ken Johnson, vice-président et directeur régional, M. Jean M. Vercauthe, président général de la campagne, Dr. André Beaulieu, directeur du laboratoire de recherche sur l'arthrite au CHUL, M. Jacques Perrault, directeur de la campagne.

PERSONNE NE VOUS A JAMAIS OFFERT CE VÉHICULE À PRIX AUSSI BAS



VILLAGER GS 1993

unité 3-6516

- Moteur 3,0 litres
- Transmission automatique
- Radio AM-FM stéréo
- Freins ABS
- Chauffe-moteur

17 995\$\*

Tirage d'un barbecue chaque semaine et d'un ensemble de patio attribué le 2 juillet en collaboration avec CLUB PISCINE

\* Taxes, transport et préparation en sus. Ajouter 391 \$ pour un modèle 7 places.

CHAREST  
FORD

1350, boul. Charest Ouest  
SAINTE-FOY  
687-3566

## Portneuf: un nouveau candidat veut représenter le Parti «J'en peux pu»

DONNACONA — L'ancien chef du Parti « J'en arrache », qui a déjà brigué les suffrages dans la circonscription d'Anjou comme indépendant, s'engage dans la campagne électorale pour l'élection partielle du 5 juillet dans Portneuf.

par ALAIN TURGEON  
LE SOLEIL

Patrice Fortin, 30 ans, de Québec, briguera les suffrages comme indépendant ou, s'il est autorisé, pour le Parti « J'en peux pu ». Il est le seul parmi les quatre candidats en lice à avoir participé à une élection. Il a déjà brigué les suffrages dans la circonscription d'Anjou lors de l'élection générale puis lors de l'élection partielle qui a eu lieu l'an

dernier. Il est aussi fondateur du Conseil patriotique du Québec qui possède sa charte depuis trois mois et demi.

M. Fortin ne se cache pas pour dire que son parti est né d'un mouvement de mécontentement populaire. Le nouveau candidat qui se dit modéré veut réformer les structures et dénoncer certaines injustices. Il veut aussi faciliter l'accès de la population aux processus de consultation du gouvernement

en changeant les structures actuelles. « On joue à colin-maillard avec la population. Les gens qui tentent de se faire entendre sont souvent victimes de désinformation et ce sont toujours les mêmes qui participent aux commissions parlementaires », dénonce M. Fortin qui dit avoir lui-même tenté de se faire entendre.

« C'est une élection partielle. La population de Portneuf pourrait voir ce dont je suis capable et si elle n'est pas satisfaite dans huit mois, elle saura quoi faire », conclut M. Fortin qui a obtenu près de 150 voix à chacune des deux élections dans Anjou.

S O L D E R I E

25% DE RABAIS

SUR TOUS\* NOS VÊTEMENTS HOMMES ET FEMMES DE LA COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ 93.

\*À l'exception des parfums et de la lingerie.

PERREAULT

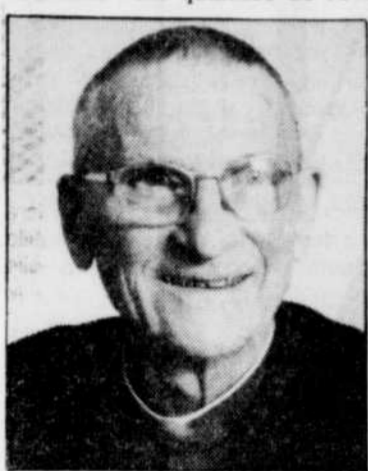
Place Ste-Foy • Galeries de la Capitale / Perreault Monsieur

## L'abbé Marlière au Québec

Si beaucoup d'écrivains québécois cherchent à faire éditer leurs oeuvres en France, un auteur de ce pays, lui, a trouvé un éditeur québécois. Il s'agit de l'abbé Frédéric Marlière, d'Arras, qui a publié trois livres aux éditions Anne Sigier, et qui vient de terminer une visite d'une semaine au Québec.

Dans une interview au SOLEIL, l'abbé Marlière a déclaré avoir découvert ici, en plus de nos grands espaces, une incroyable chaleur d'accueil, notamment lors de sa conférence du 10 mai à l'église Saint Pie-X, un peu plus tard, à l'archevêché de Québec où il a rencontré quelques prêtres, religieuses, étudiants et laïcs.

L'abbé Marlière, qui a consacré sa vie à l'enseignement et à la prédication, a toujours conservé l'habitude de prendre des notes. C'est en montrant une compilation de ces réflexions à un confrère que ce dernier lui recommanda d'en faire un livre. Mais le problème était de trouver un éditeur. C'est en mettant la main sur un ouvrage du philosophe René Habachi publié aux éditions Anne Sigier que l'idée lui vint de soumettre son manuscrit à cet éditeur québécois. Le projet fut accepté et c'est ainsi que parut, en 1988, le premier volet d'une trilogie de la Gratuité de Dieu : *Et leurs yeux s'ouvrirent*, qui se veut un nouveau regard sur le péché originel et la création. L'abbé Marlière continuait d'accumuler des notes ce qui a donné, en 1990, *Et ils virent qu'ils étaient nus*, le deuxième volet qui apporte un autre regard sur le problème du mal et l'Acte créateur. Enfin, l'an dernier, il complétait sa trilogie avec *Qui t'a appris que tu étais nu ?*, un nouveau regard sur l'Histoire et le monde des hommes. L'auteur s'attaque aux problèmes les plus discutés aujourd'hui comme l'acte de la Création, celui de l'origine de l'univers et celui de la parfaite gratuité d'un Dieu qui ne cesse de nous aimer et de se donner. Parfaitement appuyé sur le dogme, les Écritures et la Patristique, Frédéric Marlière jette un éclairage tout à fait novateur. Sa théologie sort des ornières de la tradition. Certains l'ont qualifiée de révolutionnaire, a-t-il confié en entrevue.



Frédéric MARLIÈRE

remarquable dans son expression que dans sa réflexion.

Interrogé sur ses projets, le jeune octogénaire encore vert et en verve a confirmé qu'il continue d'amasser des notes et qu'il a encore des choses à écrire. Il a expliqué que ces notes lui servent de guide lors de la rédaction de ses livres, mais que ce qu'il écrit lui est comme inspiré, comme si sa main était guidée : il y voit comme une gratuité qui lui est

# RELIGIONS

par Marcel Rioux

faite. L'abbé Marlière a souligné qu'au cours de ses rencontres ici, des personnes lui ont posé des questions sur son oeuvre, ce qui a suscité des réflexions nouvelles et lui a permis d'aller encore plus loin que ce qu'il avait écrit. Comme Dieu est Trinité et que la Création en est la manifestation, il se pourrait que sa trilogie de la Gratuité donne lieu à la création d'un nouveau livre qui serait une manifestation de son oeuvre sur les trois questions fondamentales pour l'homme et le croyant : D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?

### Viens à la fête

C'est sur le thème « Viens à la fête » qu'un rendez-vous est donné au Colisée de Québec, le vendredi 4 juin à 20 h 00. A l'occasion de la fête du Sacré-Coeur et du synode diocésain, tout le monde est invité à aller célébrer sa foi et son espérance.

Des groupes de toutes les régions se joindront à la population de Québec qui répondra à l'appel. Au programme : parole de Dieu — chants — prières — eucharistie... et autres. L'enseignement portant sur le monde de demain... et l'Église à venir sera donné par l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture.

### Jean Vanier à la cathédrale anglicane

Les fidèles et les amis du deuxième plus ancien diocèse anglican du Canada se rencontreront à Québec, lors de la fin de semaine de la Pentecôte, les 28, 29 et 30 mai, pour célébrer 200 ans de vie anglicane, sur le thème **Pèlerinage 200**.

À cette occasion, le diocèse accueillera Jean Vanier, internationalement connu comme fondateur de l'Arche. Toute la population est invitée à participer. Il suffit de se présenter à la cathédrale de la Sainte-Trinité, 31, rue des Jardins. Les célébrations débutent vendredi le 28 mai avec l'accueil des pèlerins, à partir de 15 h 00.

### Tournés vers l'avenir

Pour les personnes qui désirent approfondir et ressourcer leur foi et pouvoir la communiquer et rendre des services indépendables à leur communauté paroissiale le Petit Séminaire de Québec, en collaboration avec le diocèse de Québec, offre un programme de cours qui propose un savoir théologique et biblique, un savoir être pasteur et un savoir-faire pastoral transmis par le moyen de techniques.

Ces cours, sur semaine et un samedi aux trois semaines, pour mieux intervenir auprès des personnes âgées et des malades et dans les milieux de vie, sont sanctionnés par le Petit Séminaire de

scolaire, paroissiale et de l'éducation de la foi.

Ils sont offerts dans toutes les régions pastorales du diocèse de

### Sur la place

Pour certains, vieillir signifie le commencement de la fin ; mais pour plusieurs, c'est le commencement d'une nouvelle vie. Nos aînés sont souvent considérés comme des modèles grâce à l'expérience de vie qu'ils ont acquise ; mais de plus en plus, ils deviennent modèles à suivre en matière de nouvelle jeunesse, grâce à leur implication, leurs activités variées, leurs réalisations. Cette semaine, l'émission **Sur la place** nous présente des gens qui ont choisi de prendre le meilleur de la vieillesse, et d'ajouter de la vie à leurs années. Pour nous, ils dévoilent le secret de cette jeunesse retrouvée : L'amour du prochain, l'engagement envers les autres, la charité. Tous, ils ont une opinion commune : l'important c'est de ne pas gaspiller les années qui nous sont données.

Adressez vos communications à RELIGIONS a/s Marcel Rioux, Journal LE SOLEIL, 390 rue Saint-Valier Est, C.P. 1547, Québec, G1K 7J6. Vous pouvez aussi les expédier par télécopieur au numéro (418) 647-3374.

## Les temps changent...

Chère Sol, sais-tu qu'aujourd'hui, tu fêtes la somme de tout ce que tu as vécu ? Que ces 40 printemps te servent de tremplin pour autant de belles années encore.

Et surtout... ne change plus, nous t'aimons telle quelle !

En ce jour tout spécial, tes fidèles ami(e)s et ta famille te souhaitent...

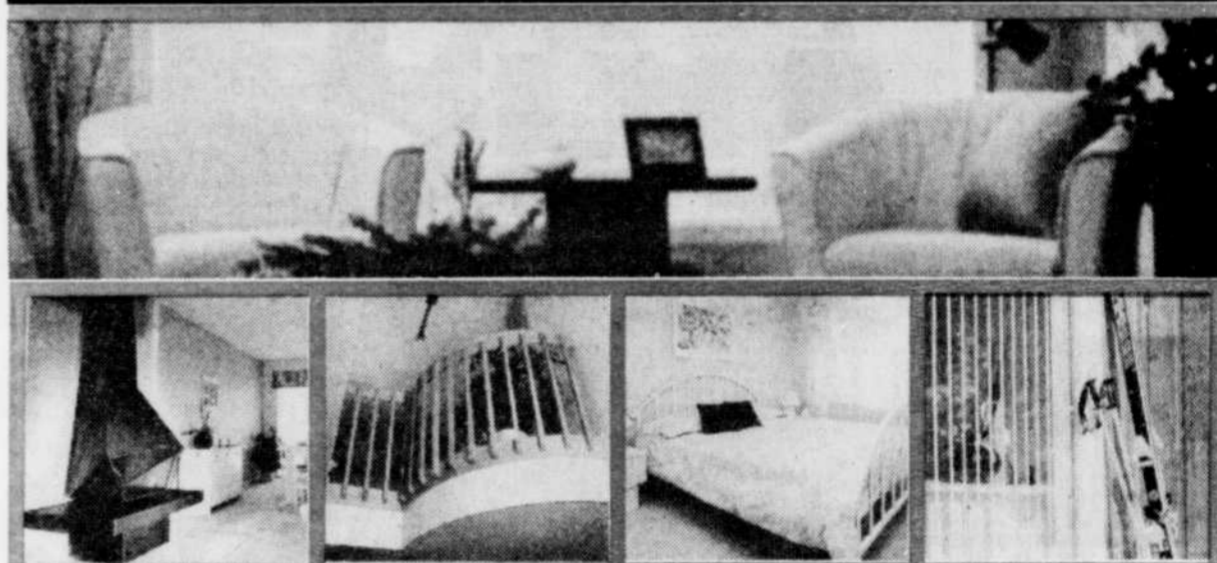


Bon anniversaire Sol!

Québec et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Ils couvrent les différents secteurs de la pastorale sociale,



LA NATURE SANS COMPROMIS



CONDOMINIUMS  
QUALITÉ ET DISTINCTION.  
PROJET DE 55 UNITÉS, 46 vendues, 9 disponibles

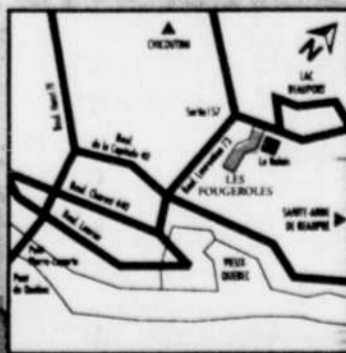
<p><b>CARACTÉRISTIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SUPERFICIE DE 1800 PÈS SUR 3 NIVEAUX</li> <li>• 2 OU 3 CHAMBRES</li> <li>• DEUX SALLES DE BAIN DONT UNE COMPLÈTE À L'ÉTAGE (possibilité d'une 3<sup>e</sup> au sous-sol)</li> <li>• ARMOIRES DE MELAMINE AU FINI TEXTURE CHÊNE BLANC (avec cache-néons)</li> <li>• MEZZANINE, FOYER</li> <li>• FENÊTRATION DE GRANDE DIMENSION AVEC P.V.C. SANS ENTRETIEN À L'EXTÉRIEUR</li> <li>• SORTIES ASPIRATEUR CENTRAL</li> <li>• PATIO DE 9PI X 16PI</li> <li>• 2 OU 3 PLACES DE STATIONNEMENT</li> </ul>	<p><b>CONDITIONS ET AVANTAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CONDITIONS DE FINANCEMENT AVANTAGEUSES</li> <li>• MISE DE FONDS RÉDUITE</li> <li>• TAUX D'INTÉRÊT PRÉFÉRENTIEL</li> <li>• SERVICE DE DESIGN INTÉRIEUR GRATUIT</li> <li>• IDÉAL POUR INVESTISSEMENT D'ENTREPRISE, COMM. RÉSIDENCE PRINCIPALE OU SECONDAIRE</li> </ul>	<p><b>ACTIVITÉS À PROXIMITÉ</b></p> <p><b>HIVER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SKI ALPIN, SKI DE FOND</li> <li>• PATINAGE</li> <li>• CLUB DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET PISCINE INTÉRIEURE</li> <li>• GLEISSADE EN PNEUMATIQUE ET REMONTEES MÉCANIQUES</li> <li>• AUBERGES OFFRANT LE SERVICE DE RESTAURATION</li> </ul> <p><b>ÉTÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CLUB NAUTIQUE, VOILE ET CANOTAGE</li> <li>• PLAGES POUR BAINNADE (3)</li> <li>• CLUB DE GOLF, TENNIS</li> <li>• PISTES CYCLABLES</li> <li>• ACTIVITÉS CULTURELLES</li> </ul>
---	---	---

### CONDO TÉMOIN À VISITER

77, ch. des Fougerolles  
LAC-BEAUPORT

DU LUNDI AU JEUDI  
15h00 À 21h00  
SAMEDI ET DIMANCHE  
15h00 À 17h00

**VERBOIS**  
849-5728



N5155660



Prix sans surprise  
**TOUT EST INCLUS**

- Plan "d'or" 5 ans /115000 kilomètres
- Changement d'huile "à vie"
- Frais de gestion
- Taxe d'accise sur air climatisé
- Taxe fédérale
- Taxe provinciale
- Transport et préparation

## ACCLAIM "OR" 1993

Air climatisé, ensemble spécial "OR", régulateur de vitesse, volant ajustable, roues mag, porte-bagages, tapis moquette, radio AM-FM Cassette avec 4 haut-parleurs.

Ailleurs, mensualités moyennes pour ce financement 348.65\$ / mois / 60 mois

CHEZ-NOUS, **277\$** / mois / 60 mois. Tout inclus. Une différence de 71.65\$ / mois.

Cette annonce n'est pas une attrappe. Véhicule pour véhicule, options pour options, vos mensualités seront toujours beaucoup plus basses à la MAISON CHRYSLER de Charlesbourg.

**OUVERT DEMAIN TOUTE LA JOURNÉE**

## LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE NOUS OBLIGE À RÉAGIR

Voici le meilleur plan de financement de toute l'industrie

La Maison Chrysler de Charlesbourg est le seul concessionnaire Chrysler de la région de Québec autorisé à vous offrir le plan "Prêt-Rachat" de la Banque Royale : mode de financement exclusif qui nous donne un avantage considérable sur nos concurrents. Il nous permet de vous offrir en même temps : un taux d'intérêt très bas et la garantie prolongée plan d'or, 5 ans / 115 000 km.

### VOYAGER SE SPORT 1993

Air climatisé, 7 passagers, 6 cylindres, régulateur de vitesse, volant ajustable, porte-bagages, écran solaire, effets de sol, miroirs électriques, radio AM-FM Cassette avec 4 haut-parleurs, phares anti-brouillard, tapis moquette.

Ailleurs, mensualités moyennes pour ce financement : 487.15\$ / mois / 60 mois

CHEZ-NOUS, **366\$** / mois / 60 mois. Tout inclus. Une différence de 121.15\$ / mois.

### DYNASTY "LE" 1993

Air climatisé, siège électrique côté conducteur, équipement complet très supérieur à la moyenne.

Ailleurs, mensualités moyennes pour ce financement : 481\$ / mois / 60 mois

CHEZ-NOUS, **366\$** / mois / 60 mois. Tout inclus. Une différence de 115\$ / mois.

### Prêt rachat Banque Royale

Exemples : taux d'intérêt de 8.25%, 24000 kilomètres gratuits par année financé après approbation du service du crédit. Promotion d'une durée limitée.

Modèle	Montant financé	Résiduel non obligatoire	Coût km excédentaire
Voyager Sport '93	23,066**	7,950*	.07¢
Dynasty LE '93	21,779**	5,475*	.07¢
Acclaim or '93	16,808**	4,400*	.04¢

\* 1000\$ comptant inclus ou valeur d'échange équivalents

Un concessionnaire de nouvelle génération pour des voitures de nouvelle génération

**LA MAISON CHRYSLER**

5070, boul. du Jardin, Charlesbourg 622-4700

OUVERT TOUS LES SOIRS DU LUNDI AU VENDREDI

© LEON'S 1993

# DE RETOUR!

## MIEUX QU'AVANT! VOUS NE PAYEZ PAS

### AVANT

# UN AN\*

## TOUS LES MEUBLES TOUS LES ELECTROME- NAGERS TOUS LES APPAREILS AUDIO/VIDEO

## CETTE SEMAINE SEULEMENT! VENEZ VITE PROFITER DE CETTE OFFRE ÉTONNANTE!

### PLUS GAGNEZ UN VOYAGE

POUR 4 PERSONNES ET  
ESSAYEZ LA NOUVELLE  
ATTRACTION "JAWS" A  
UNIVERSAL STUDIOS DE LA  
FLORIDE RENSEIGNEZ-VOUS À NOS MAGASINS



Canadian Holidays  
Un Univers de Vacances



JAWS and USF ©  
of UCS Inc.



**VANIER**  
100, Chabot  
à proximité des Halles Fleur de Lys. 683-9600

**SAINTE-FOY**  
2600, boul. Laurier  
Place de la Cité. 657-6902

**LÉVIS**  
300, cote du Passage  
Galeries Chagnon. 835-0606

\*S.A.G. Toutes les taxes payables au moment de l'achat. Tous les articles disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon les régions. Le rabais "emporter" n'est pas applicable sur tous les articles. Ne s'applique pas aux achats antérieurs.

### LE PREMIER SUPER MAGASIN ENTREPÔT AU CANADA



■ L'Or et le bronze

La Commission scolaire Beauport tenait à souligner, il y a quelques jours, lors d'une activité spéciale, la performance de ses représentants qui ont participé aux Olympiades provinciales de la formation professionnelle à Saint-Hyacinthe, les 6, 7 et 8 mai. À cette occasion, 20 secteurs de la formation professionnelle au secondaire, catégorie élève et catégorie travailleur, étaient représentés et chacune des 16 régions du Québec y avait délégué les médaillés d'or des olympiades régionales. Sur la photographie ci-dessus, on peut reconnaître, au centre, la directrice générale de la Commission scolaire Beauport, **Diane Provencher**, accompagnée de la médaillée d'or provinciale en secrétariat catégorie travailleuse, **Manon Tardif**, et du médaillé de bronze, catégorie élève, en plomberie, **Stéphane Simard**.

■ Semaine de l'Âge d'or

Du 24 au 30 mai, nous vivrons, au Québec, la Semaine de l'âge d'or. Dans la seule région de Québec, la Fédération des clubs de l'âge d'or

UNE PLACE  
AU SOLEIL



compte 36 000 membres dans 180 clubs, ce qui inclut la région de Chaudière-Appalaches. La première journée de l'âge d'or a été créée, au printemps de 1966, par le Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec pour sensibiliser la population à cette phase de la vie. Quatre ans plus tard, le 23 avril 1970, le gouvernement du Québec décréta le dernier dimanche du mois de mai « journée consacrée aux personnes âgées ». La Semaine de l'âge d'or s'y attachera quelques années plus tard puisque, cette année, nous célébrons la 20e Semaine. Et pour la souligner dignement, des activités socio-récréatives sont organisées dans presque toutes les municipalités de la région.

■ Ordre des gens d'affaires

À l'occasion de son cinquième anniversaire, l'Ordre des gens d'affaires de Québec honorerait cinq personnalités de la région de Québec, le 31 mai. Ce sont : **Claudie Bérubé**, ex-reine du Carnaval et maintenant directrice de la promotion et de la publicité aux Galeries de la Capitale ; **Pierrette Duval**, des produits Carol Frank ; **Bernard Chabot**, président de Construction Laser ; le Dr **Gilles Lapointe**, conférencier, animateur, motivateur, chanteur... et médecin ; et le chef d'orchestre, gérant d'artistes, haltérophile et judoka **Roland Martel**. Pour plus de renseignements, il faut joindre la présidente de l'Ordre, Mme **Renée Simard**, au 656-6025.

■ Les Fêtes de l'eau

Cette année encore, la Coopérative artistique Les Etchemins organise,

les 19 et 20 juin, à Saint-Romuald, dans l'arena du Juvénat Notre-Dame, une grande exposition dans le cadre de la Fête de l'eau. Par les années passées, cette exposition a connu un grand succès grâce à la participation des artistes de la région. Vous oeuvrez dans la peinture, l'aquarelle, le dessin, la sculpture, la littérature ou la photographie et cette exposition vous intéresse, alors communiquez avec **André-Michel Huard**, en composant le 839-6969.

■ Pohénégamook

Le club de golf du Témis recevra, le 12 juin, le tournoi bénéfique et amical du Club de golf de Pohénégamook. La date limite d'inscription est le 7 juin à 16 h et la composition des équipes aura lieu à l'Auberge La Gourmandière à 19 h. Le 11 juin à 20 h, **Jocelyn Damours**, le pro du club de golf du Témis, sera présent au Bar des Sportifs, à Estcourt, pour donner le temps de départ aux équipes. Pour vous informer ou vous inscrire il faut téléphoner à la Corporation touristique de Pohénégamook, en composant le 859-3450.

■ Des siècles et des siècles

Le public découvrira, cette semaine, dans le Vieux-Québec, des siècles et des siècles d'histoire, à deux pas les uns des autres. D'une part parce que le visionnement des Feux sacrés de la basilique de Québec, initialement prévu le 20 mai, aura lieu le 26. Comme on l'a déjà écrit, il s'agit d'une fresque historique faisant découvrir 500 ans d'histoire racontés avec les derniers raffinements technologiques dans le décor grandiose de la basilique. Puis juste en face, le lendemain, les journalistes sont invités à découvrir, dans les Promenades du Vieux-Québec, une fresque multimédias, multisensorielle en trois dimensions, qui fera revivre près de quatre siècles d'histoire de la ville de Québec. Dans les deux cas, le public pourra à son tour découvrir, le lendemain, deux lieux voisins où les univers de la technologie et de la culture se fusionnent à l'histoire pour offrir au spectateur une expérience fabuleuse, inattendue et aussi divertissante qu'enrichissante.

# LUNDI 24 MAI

## UNE JOURNÉE TRÈS EXCEPTIONNELLE



### AUCUN PAIEMENT AVANT NOVEMBRE 1993\*

\*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 novembre 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage du 22 juin  
"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"  
VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

## LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:  
18, rue Courcellette  
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:  
1215, boul. Charest O.  
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:  
9, rue Courcellette  
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:  
2960, boul. Laurier  
Tél.: 681-0171

■ SOFA DESIGN  
10, rue Courcellette  
Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H

**ICI**  
Les articles scolaires  
et de bureau  
sont offerts à des  
**PRIX\***  
plus bas que  
n'importe où ailleurs

**Le Spécialiste du Style**  
INC.

Toutes les recharges de stylos, gravure gratuite sur stylos, réparation de stylos, calculatrices et agendas électroniques, commande postale, billets et laissez-passer d'autobus, photocopies, envoi de fax à l'étranger, best sellers, cartes de souhaits, ligne gratuite Accueil.  
Ouvert le dimanche \*Payez et emportez

**La Société Canadienne de Génie Civil**  
Section Étudiante Université Laval

Nous désirons remercier les commanditaires suivants, lesquels ont rendu possible notre visite des installations de la Baie James.

SCGC (Montréal)  
SCGC (Québec)  
STRUCTAL 1982 inc  
INDUSTRIES SUPER  
METAL inc  
ENTREPRISES BON  
CONSEIL itée  
TECHNISOL  
GROUPE CONSEIL  
GESCO inc  
DÉPARTEMENT DE  
GÉNIE CIVIL  
ROCHE Itée

**VOSEZ COMPARER**

**69\$**  
RÉDUITS  
MONTURE

**PRIX TOUT COMPRIS!**  
(verres et monture)

SIMPLE VISION	119\$*
DOUBLE VISION	169\$*
PROGRESSIF	219\$*

\*Les amovibles, teintés et traitement sont en supplément.

**optica**  
L'incomparable!

Au Centre Récréatif des Galeries de la Capitale  
418.627.1188

**POUR TOUTES LES ÉCOLES DE LA RÉGION**  
03

**UNE GRANDE NOUVELLE D'ARCHIBUS QUÉBEC**

UNE ACTIVITÉ D'ÉVEIL  
À L'ARCHITECTURE ET À L'URBANISME

Grâce aux RESTAURANTS McDONALD'S, partenaire jeunesse d'Archibus Québec, les 60 premières classes à réserver, verront le prix du circuit réduit à 4,75\$ par enfant au lieu de 8,00\$.

**RÉSERVEZ AU PLUS TÔT UN DES 5 CIRCUITS D'ARCHIBUS**  
691-4606

ARCHIBUS

SERVICE D'AUTOBUS COMPRIS\*

Une activité du Conseil des monuments et sites du Québec et du Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec.  
ARCHIBUS QUÉBEC, C.P. 978, succ. Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4P8  
\* Des frais sont exigés pour toutes les écoles situées à plus de 15km du Vieux Québec.

# VENTE DE LA FÊTE DE «DOLLAR\$»

DÈS  
DEMAIN  
9H

# TI-FRÈRE MANGE LA T.P.S.!



Pour 3 jours seulement,  
lundi, mardi et mercredi,  
Ti-Frère vous rembourse la T.P.S. sur  
vos achats décoration en bons d'achats  
valides au restaurant le **BIFTHÈQUE**\*

Profitez-en!  
venez manger  
au restaurant



Sur le bras  
de Ti-Frère!

La plus grande maison  
du bifteck en ville.

\*Sur achat de marchandise en inventaire seulement.

## JE MANGE LA T.P.S. SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN INVENTAIRE!

STORES • TAPIS • PRÉLARTS • TUILES • CÉRAMIQUE • BOIS FRANC  
• LITERIE • PAPIER PEINT • PEINTURE  
• ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN • TISSUS



L'UNIQUE MAXI-CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION!

«Je vous garantis le meilleur prix pour 5 ans contre n'importe quel magasin à 100 000 km autour de Québec. Et si vous trouvez un meilleur prix, même 5 ans plus tard, je vous rembourse la différence plus 10% de la différence. Vous verrez, on sait comment se «conduire» avec nos clients!»

- Le célèbre Ti-Frère

215, boul. Hamel, Québec 681-6023



# LE MONDE



## Stratégie commune des alliés au sujet de la Bosnie

WASHINGTON (AP, AFP) — Le secrétaire d'État américain Warren Christopher et les chefs de la diplomatie française, russe, britannique et espagnole se sont mis d'accord hier sur une stratégie commune pour tenter d'arrêter les combats en Bosnie-Herzégovine.

Ils ont décidé d'établir des zones de sécurité dans l'ex-république

yougoslave et d'essayer d'empêcher que les combats ne s'étendent à d'autres régions. Ils se sont également mis d'accord selon Christopher:

- « pour appliquer rigoureusement » les sanctions existantes contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro)

- assurer une surveillance et fournir une assistance technique afin de contrôler l'application de l'embargo annoncé par Belgrade à l'encontre des Serbes de Bosnie.

- poursuivre le contrôle de la zone de non survol au-dessus de la Bosnie, mettre en place rapidement un tribunal chargé de juger les criminels de guerre et encourager la mise en place progressive du plan de paix Vance-Owen.

- avertir la Croatie de possibles sanctions internationales.

- arrêter l'extension des combats en renforçant la présence internationale en Macédoine, établir une force de surveillance internationale dans le Kosovo.

Les cinq hommes ont refusé de soutenir la proposition du président Bill Clinton de recourir à des raids aériens pour arrêter les affrontements en Bosnie et de lever l'embargo sur les livraisons d'armes aux Musulmans.



Le ministre espagnol des Affaires étrangères Javier Solana, le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd, le secrétaire d'État Warren Christopher, le ministre russe des Affaires étrangères Andrei Kozirev et son homologue français Alain Juppé ont annoncé hier, à Washington, l'adoption d'une politique commune au sujet de la Bosnie.

L'objectif de ces mesures est d'accroître la pression sur les Serbes de Bosnie pour « arrêter les tueries », a déclaré M. Christopher lors d'une conférence de presse commune avec ses homologues alliés.

« Ce sont seulement des premières mesures », a souligné le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd en précisant que « personne ne prétendait que cela allait être une route facile ».

Le ministre français Alain Juppé avait demandé au secré-

taire d'Etat américain de prévoir l'instauration de zones de sécurité pour les personnes déplacées. Cette proposition a été acceptée.

Le président Bill Clinton n'a pas semblé très enthousiaste en apprenant les grandes lignes du plan. Alors qu'on lui demandait à Manchester, dans le New Hampshire, si ces mesures aideraient à mettre un terme aux combats, il a répondu de façon laconique: « cela se pourrait, cela se pourrait ». « Au moins, nous sommes encore ensemble », a-t-il ajouté en parlant des alliés.

Cette stratégie signifie aussi que les Occidentaux se résignent à accepter, du moins pour le moment, les gains territoriaux des forces serbes.

Le seul point sur lequel Clinton n'a pas cédé est son refus d'envoyer des troupes au sol en Bosnie, avant le rétablissement de la paix.

La France avait fait des pressions ces derniers jours pour que les Etats-Unis participent à la protection des « zones de sécurité ».

## Journée sanglante à Sarejevo

SARAJEVO (Reuter, AP, AFP) — La ville de Sarajevo a subi hier l'un de ses pires bombardements depuis que la guerre civile a éclaté en Bosnie-Herzégovine il ya 13 ans.

Au moins 13 personnes ont été tuées et plus de 100 blessées dans les échanges de tirs entre artilleurs musulmans et serbes.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic dans une lettre adressée à Youli Vorontsov, l'ambassadeur russe qui assure actuellement la présidence tournante du Conseil de sécurité, lui demande « d'informer immédiatement le Conseil de Sécurité afin de faire cesser la tuerie ».

Presque toutes les victimes ont été touchées par des éclats d'obus de mortier. Trois obus sont

tombés sur une rue piétonne très fréquentée dans le centre-ville, blessant notamment le vice-premier ministre Zlatko Lagumdžija, un économiste de 38 ans. Atteint à l'abdomen et aux jambes, il a été opéré et ne devrait souffrir d'aucune séquelle importante, a indiqué un médecin.

Les tirs serbes avaient pour cibles les rues de Sarajevo et non les lignes de défense de l'armée bosniaque.

**ACROUSTURE**

- CUIVRE • CHAUDRONS
- ARGENTERIE
- RÉPARATIONS
- ÉTAMAGE • POLISSAGE

**HC HÔPITAL DES CHAUDRONS QUÉBEC ENR.**  
687-2559

**SUZUKI SWIFT**

1993 - 3 portes  
Achat sur 60 mois  
Aucun comptant

**175<sup>75</sup>\*** par mois

**INCLUS**  
TAXES, TRANSPORT ET PRÉPARATION

**ACADIA SUZUKI**  
4180, 1<sup>re</sup> Avenue, Charlevoix 623-9861

Modèle GA  
\*Prix de vente de 7495\$, intérêt sur 60 mois de 2968,78\$ pour une obligation totale de 12259,80\$, coût de crédit de 5% sur 12 mois et de 11,5% sur 48 mois, 204,33\$.

**OUVERT MÊME LE SAMEDI**

**OUVERT LUNDI**

**FEU TARDENT**

724, ch. Industriel, Bernières  
831-1514

**ATELIER DE LIBÉRATION DES MÉMOIRES ÉMOTIONNELLES**

donné par **GINETTE LALIBERTÉ** psychothérapeute

Selon l'approche de **CLAUDIA RAINVILLE**

**Apprendre à :**

- transformer le film de sa vie;
- rompre avec un processus souffrant et répétitif;
- retrouver le bonheur de vivre!

Quand: 18-19-20 juin  
Endroit: Vermont-sur-le-Lac  
Information: (418) 654-0646

Centre d'Harmonisation Intérieure **L'Éveil Radiéux Inc.**

# OUVERT LUNDI

FÊTE DE DOLLARD

FÊTE DE DOLLARD

**AUCUN COMPTANT!**



**UNE SEULE JOURNÉE!**

## CESSEZ DE MAGASINER...

**PEU IMPORTE CE QUE LA CONCURRENCE ANNONCE, LE MEILLEUR PRIX EST TOUJOURS À BOISCHATTEL**

**1993 ACCORD LX**  
4 portes, 5 vitesses

**CLIMATISEUR INCLUS**

**2688\$** par mois taxes en sus

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA NOUVELLE GARANTIE PROLONGÉE HONDA

RECEVEZ EN CADEAU: TAPIS, GARDE-BOUE, CHAUFFE-MOTEUR

**H** **5 ANS GARANTIE 100 000 KM**

**AUTO Frank & Michel INC.**

**BOISCHATTEL**

**C'EST PAS LOIN**

5790, boul. Sainte-Anne Boischatel  
**822-2252**  
LIGNE DIRECTE: 666-4779

**PROFITEZ-EN... LUNDI SEULEMENT!**

**Prêt Rachat Royal**

MOIS	TABX	VALEUR MONTANT	FRAIS	DÉBIT TOTAL
60	7,9%	7000	10 000	5000
				23 000

\* Cette promotion annule toute autre promotion.

# Les Cambodgiens commencent à voter

PHNOM PENH (AFP, AP) — Environ 4,7 millions de cambodgiens ont commencé, ce matin, à se rendre aux urnes pour les élections législatives organisées par les Nations unies dans le cadre du plan de paix au Cambodge.



Le prince Norodom Sihanouk (à gauche), arrivant de Beijing, a été accueilli hier à l'aéroport de Phnom Penh par le premier ministre Hun Sen.

Le vote a commencé à 8 heures locales sous la haute surveillance de quelques 20 000 membres de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) par crainte d'opérations violentes des Khmers rouges qui ont rejeté le plan de paix de l'ONU et ne participent pas aux élections.

Les élections doivent durer jusqu'au 28 mai.

1430 bureaux de vote ont été installés dans le pays à l'exception des zones de l'ouest, du nord-ouest et du nord du pays, le long de la frontière avec la Thaïlande, contrôlées par les Khmers rouges et de certaines régions éloignées où la sécurité n'est pas assurée.

Vingt partis politiques présentent des listes de candidats pour les 120 sièges de députés à pourvoir selon un système proportionnel par provinces.

Toutefois les observateurs estiment que le Parti du Peuple cambodgien (PPC, le régime de Phnom Penh) et le FUNCINPEC, royaliste dirigé par le prince No-

rodom Kanarmh devraient arriver en tête.

Ces élections devaient constituer le point d'orgue de l'opération de paix des Nations unies mise en oeuvre après la signature des accords de paix en octobre 1991 à Paris destinés à mettre fin à plus de deux décennies de troubles et de guerre au Cambodge.

Avant le début du scrutin, le Conseil de sécurité de l'ONU avait une nouvelle fois averti qu'il n'accepterait pas que la violence mette en échec les élections.

À l'initiative de la Chine, le Conseil de sécurité s'est réuni de manière urgente, à la suite d'une attaque meurtrière dont ont été victimes plusieurs membres du

détachement chinois chargé du génie au sein de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC). D'autres incidents ont été signalés à la veille des élections supervisées par l'ONU.

L'action contre les Chinois de l'APRONUC, qui a fait deux morts et sept blessés, a été imputée aux Khmers rouges, autrefois alliés de Beijing.

Le Conseil de sécurité a lancé un appel aux Cambodgiens « pour qu'ils exercent leur droit de vote », malgré les risques. « Il importe de faire cesser les actes de violence, les menaces et les intimidations et d'assurer un climat de

neutralité politique », souligne la déclaration de New York.

Le prince Norodom Sihanouk, président du Conseil national suprême (CNS), qui vient de rentrer à Phnom Penh, a estimé hier que ces élections ne seraient pas aussi libres et équitables que ne le souhaitait l'ONU. « Mais c'est beaucoup mieux que de ne rien avoir », a-t-il dit.

En dépit des tentatives d'intimidation des Khmers rouges et des troupes de l'actuel gouvernement de Phnom Penh, le chef de l'APRONUC, Yasushi Akashi, a estimé que « les conditions minima acceptables pour des élections libres et justes » avaient été réunies. Il a néanmoins reconnu qu'en raison des violences à répétition, la consultation, qui s'étale sur six jours, ne se déroulerait « probablement pas » dans l'environnement neutre prévu par les accords de Paris et ce, malgré la présence de 20 000 membres de l'ONU dont plus de 15 000 casques bleus.

Rentré de Beijing, où il recevait des soins, le prince Sihanouk ne participera pas au scrutin par souci de neutralité. Mais, plus que quiconque, il espère que ces élections constitueront le point d'orgue du processus de réconciliation nationale. « Je suis très heureux d'être avec mon peuple », a-t-il déclaré à son arrivée.

## ■ Refus d'opérer les fumeurs

LONDRES (AFP) — Des chirurgiens de deux importants hôpitaux britanniques refusent d'opérer du coeur certains de leurs malades si ceux-ci n'arrêtent pas de fumer, indique aujourd'hui le Sunday Times. Ils estiment en effet inutile d'utiliser leurs faibles ressources pour des patients qui de toute manière mourront prématurément. Selon les chirurgiens des hôpitaux de Leicester et de Manchester, les malades qui refusent d'arrêter de fumer occupent plus longtemps les lits d'hôpital et ont moitié moins de chances que les non fumeurs de guérir totalement.

## ■ Flambé au rhum

BESANCON, France (AFP) — Un homme dont les vêtements étaient imbibés du rhum qu'il était en train de boire en grande quantité est mort brûlé en allumant une cigarette qui a mis le feu aux vapeurs d'alcool, vendredi. Joël Lombard, âgé de 35 ans, vivait seul dans un petit appartement. Les policiers ont constaté que la flamme du briquet de l'homme mesurait plus de 10 cm. Les policiers estiment que l'homme a respiré des vapeurs enflammées et est décédé sur le coup.

## ■ La nouvelle Miss Univers

MEXICO (AFP) — La nouvelle Miss Univers, élue vendredi soir à Mexico, est une Portoricaine de 18 ans, brune aux yeux bleus, Dayanara Torres. Etudiante et mannequin de son état, Miss Porto-Rico a été élue lors de la finale du concours auquel ont participé 79 concurrentes. Dayanara Torres a fondu en larmes lorsqu'elle a été proclamée la plus belle fille du monde au milieu des cris de 8000 spectateurs. Ses dauphines sont également d'origine latino-américaine, Miss Colombie, Paula Betancourt, 21 ans, et Miss Venezuela, Milka Chulina, 19 ans. La couronne lui rapportera 250 000 \$ et des dizaines de contrats comme modèle et à la télévision.

## ■ Bateaux-prisons à l'étude

LONDRES (AFP) — Le ministère britannique de l'Intérieur envisage d'utiliser des bateaux-prisons pour réduire la surpopulation dans les prisons, affirme aujourd'hui l'Independent on Sunday. L'information a été confirmée par le ministère qui a précisé qu'il s'agissait là d'une option parmi plusieurs étudiées. Selon le journal, deux bateaux seraient ancrés au large de Barrow-in-Furness (nord de l'Angleterre) et recevraient 800 prisonniers n'étant pas considérés comme dangereux. Ce genre d'installations pénitentiaires existe déjà à New York.

## ■ Oreille recherche propriétaire

SOUTHAMPTON (Reuter) — Des policiers de Southampton, en Angleterre, attendent que se présente le propriétaire d'une oreille sectionnée durant un échauffourée dans un pub et obligamment conservée depuis lors dans leur réfrigérateur. «Cet homme a perdu une bonne partie de son oreille et il lui faut des soins de toute urgence», a déclaré l'inspecteur Ray Burt, après l'incident survenu hier matin. Les policiers espèrent que la personne concernée ne se fera pas trop tirer l'oreille.

## ■ Manifestation sanglante

JOHANNESBURG (AFP) — Au moins 13 personnes ont été tuées et 61 blessées autres hier lors d'une bagarre entre militants du Congrès national africain (ANC) qui manifestaient et des résidents d'un foyer pour travailleurs migrants dans la ville noire de Thokoza au sud de Johannesburg. Les manifestants tentaient de passer devant le foyer lorsque les résidents ont ouvert le feu avec des armes automatiques.

PROFITEZ DE LA VIE SANS PAYER TOUTE VOTRE VIE!

## ACURA DE LEVY VOUS OFFRE L'INTEGRARS 1993

Pour seulement  
**249\$\***  
par mois

Équipement standard : moteur 16 soupapes, 140 chevaux, freins à disques aux quatre roues, transmission manuelle à 5 vitesses (automatique en option), suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues, radiocassette à quatre haut-parleurs, enjoliveurs de roues pleine grandeur, glaces teintées, et beaucoup plus!



ACURA  
LES VÉHICULES CONSTRUITS DE MAIN DE MAÎTRE

\* Prix basé sur une location de 48 mois / 96 000 km (06c le km après la limite si c'est le cas). Valeur résiduelle de 5689\$. Rachat non obligatoire. Comptant de 1000\$ et frais de transport de 435\$ requis. Préparation incluse. Taxes en sus. Dépôt de sécurité de 300\$ requis et remboursable à la fin du bail. Sujet à l'approbation de Honda Canada Finance. Cette offre expire le 31 mai.

ACURA  
DE LEVY

835-1311  
sans frais  
1-800-661-6011

164, Kennedy  
LÉVIS

Département des ventes  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h

# HONDA

## LE GROS ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE LA FÊTE DES DOLLARS

UN JOUR SEULEMENT  
LE LUNDI 24 MAI

PAS DE TPS

SUR TOUS LES MODÈLES ACCORD 1993

PAS DE TVQ

UN SEUL ENDROIT :

Le concessionnaire le plus près de vous



Service Jour et NUIT-11  
du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 17h

2000, boul. Charest Ouest, Québec 687-2525

clôture Unique  
estimation gratuite

DEPOSITAIRE AUTORISÉ NORACEL

- Maille de chaîne
- PVC
- Lattes en plastique
- Bois

RÉSERVEZ TÔT pour le printemps

DEPUIS PLUS DE 20 ANS DANS LE RÉSIDENTIEL

(3785, boul. Masson, Les Saules, Québec - 871-3477)

loto québec

**RÉSULTATS**  
loto-québec

Extra		Banco				
Tirage du 93-05-22		Tirage du 93-05-22				
NUMÉROS	LOTS	8	9	11	13	17
636652	100 000 \$	23	32	33	34	37
36652	1 000 \$	38	46	48	49	51
6652	250 \$	52	55	57	58	62
652	50 \$	Prochain tirage: 93-05-23				
52	10 \$					
2	2 \$					

SELECT		GAGNANTS		LOTS
Tirage du 93-05-22		93-05-22		
1	2	6/6	0	1 000 000,00 \$
8	9	5/6+	2	11 900,60 \$
11	31	5/6	59	268,90 \$
Numéro complémentaire: 32		4/6	2 481	29,80 \$
		3/6	31 362	5,00 \$
		Ventes totales: 981 809,00 \$		
		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Nous COMBATTONS les PRIX

BOUTIQUE MILITAIRE QUÉBEC

SACS À DOS LUGGER

- plusieurs modèles
- choix de couleurs

à partir de **10<sup>99</sup>**

POUR LE CAMP D'ÉTÉ

- boussole
- sacs de couchage
- canifs suisses
- insecticide

PANTALON MILITAIRE

- léger et confortable
- couleur olive ou camouflage
- choix de grandeurs

**32<sup>99</sup>**

BOTTES DE COMBAT

- bottes noires
- choix de grandeurs
- légères imperfections

**69<sup>99</sup>**

730, boul. Charest Est, Québec G1K 3J7  
(angle du Pont, près Cinéplex Odéon) 640-9227

LE MONDE



# Mladic en mène large en Bosnie

BELGRADE (AP) — Les Serbes nationalistes le considèrent un héros. Les Croates, les Musulmans de Bosnie et le monde occidental estiment qu'il est un criminel de guerre.

Ratko Mladic, commandant en chef des forces serbo-bosniaques, ne laisse personne indifférent.



Ratko MLADIC

Le général de 52 ans semble sur le point de devenir le chef incontesté des Serbes de Bosnie et de supplanter ainsi Radovan Karadzic. Ce dernier est tombé en défaveur à Belgrade où la presse peut maintenant parler de sa manie du jeu (il aurait perdu 200 000 \$ au poker depuis quelques mois) et de sa propension à prendre un verre de trop. De plus, le monde occidental a découvert qu'un accord de paix signé par Karadzic ne valait rien quand Mladic avait décidé que l'entente devait être rejetée.

L'ancien secrétaire d'État Lawrence Eagleburger a dit de Mladic qu'il était un criminel de guerre responsable de meurtres, de viols et d'une politique de déportation visant les Croates et Musulmans de Bosnie.

## Karadzic sera poursuivi

SARAJEVO (AFP) — Le leader des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, sera poursuivi pour avoir refusé de servir dans l'armée bosniaque en tant que psychiatre militaire, a annoncé hier la télévision bosniaque.

Actuellement président de la « république serbe » proclamée unilatéralement en Bosnie, Karadzic a travaillé durant une vingtaine d'années à l'hôpital central de Sarajevo, qu'il a quitté au début d'avril 1992 pour prendre la direction du mouvement nationaliste serbe de Bosnie.

« Je n'ai commis aucun crime », proteste Mladic. « Je ne fais que protéger les Serbes ».

Dans sa campagne pour « protéger » les Serbes, Mladic s'est emparé de 70 % du territoire bosniaque. Mais ses ambitions ne s'arrêtent pas là. Il soutient que le port italien de Trieste et d'autres régions du territoire européen doivent revenir sous contrôle serbe.

« Trieste est une vieille ville italienne. Cette guerre va prendre fin quelque part entre Trieste et Vienne », a-t-il déclaré récemment.

Un ancien membre du parti communiste yougoslave, il avait déjà juré que l'étoile rouge ne disparaîtrait jamais de sa casquette d'officier. Pourtant, il porte maintenant un couvre-chef qui est une réplique des casquettes des généraux serbes qui combattaient les forces de l'empire austro-hongrois.

Mladic se comporte maintenant comme si ses troupes étaient invincibles. « S'ils me bombardent, je vais bombarder Londres et Washington », a-t-il lancé devant la menace de raids aériens occidentaux contre ses forces.

« Il s'agit de commentaires idiots d'un irresponsable », avait été forcé d'admettre Karadzic.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
No : 650-11-0000/15-932

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la faillite)

**PRÉSIDENT : L'HONORABLE ROSS GOODWIN, J.C.S. (JG06921)**

QUÉBEC, le vingt et unième jour de mai, mil neuf cent quatre-vingt-treize.

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :**

**CASCADES PORT-CARTIER INC.,**

Débitrice,

-et- **POISSANT THIBAUT PEAT MARWICK THORNE INC.,** en sa qualité de syndic à l'actif de Cascades Port-Cartier Inc.,

Requérante,

-vs- **VILLE DE PORT-CARTIER,**

**M. ANTHONY DETROIT,** en sa qualité de Maire de la ville de Port-Cartier,

**EX-EMPLOYÉS DE CASCADES PORT-CARTIER ET CITOYENS DE PORT-CARTIER ET DE LA RÉGION,**

Intimés,

-et- **LA SÛRETÉ DU QUÉBEC et LA SÛRETÉ MUNICIPALE DE PORT-CARTIER,**

Mises-en-cause (\*).

**JUGEMENT**

Sur requête du syndic pour être mis en possession et requête en injonction

(\* Ces deux dernières parties ont été mises en cause par décision du Tribunal le 18 mai 1993 vu notamment qu'elles étaient visées directement par une des conclusions de la requête.

**PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :**

**ÉMET** une ordonnance d'injonction interlocutoire devant demeurer en vigueur jusqu'à jugement final ET

**DECLARE** que la requérante doit être mise en possession des actifs de la débitrice, incluant les installations physiques de l'usine à Port-Cartier et tout leur terrain sis aux abords du boulevard Portage des Mousses;

**ORDONNE** à toute personne qui occupe ou se trouve illégalement et sans droit, soit à l'extérieur sur les terrains ou à l'intérieur ou sur l'usine ou tout immeuble de Cascades Port-Cartier Inc. **DE QUITTER SANS DELAI LES LIEUX AINSI OCCUPÉS;**

**ORDONNE À TOUTE PERSONNE AYANT CONNAISSANCE DE CE JUGEMENT DE S'ABSTENIR ET DE CESSER :**

a) d'empêcher par tout moyen quelconque et particulièrement au moyen de piquetage, de blocus, d'atroupement ou au moyen de véhicules, barricades ou d'autres obstructions physiques, la requérante, ses représentants ou toute personne ayant affaires avec elle, d'avoir accès à l'établissement, la place d'affaires et l'ensemble de la propriété de la débitrice, Cascades Port-Cartier Inc., sis aux abords du boulevard Portage des Mousses à Port-Cartier, d'y entrer et d'en sortir, que ce soit à pied ou dans un véhicule;

b) d'intimider ou autrement importuner la requérante, ses représentants ou toute personne ayant affaires avec elle;

c) d'obstruer de toute manière quelconque, partiellement ou complètement, l'entrée de la voie d'accès à l'établissement, la place d'affaires et l'ensemble de la propriété de la débitrice, Cascades Port-Cartier Inc., sis aux abords du boulevard Portage des Mousses à Port-Cartier;

d) d'empêcher l'entrée ou la sortie de quelque marchandise, matière première, matériau, fourniture, produit, équipement, machinerie ou objet quelconque;

e) d'assujettir des personnes, véhicules ou biens à quelque condition, vérification, procédure ou retard quelconque à l'entrée ou à leur sortie de l'ensemble de la propriété de la débitrice, Cascades Port-Cartier Inc., sis aux abords du boulevard Portage des Mousses à Port-Cartier;

f) d'endommager les biens et propriété de la débitrice Cascades Port-Cartier Inc., de ses employés, de toute personne ayant affaires avec eux, ou d'y porter atteinte;

g) de conseiller, recommander, inciter, encourager ou soutenir, de toute manière quelconque, directement ou indirectement, toute personne à commettre l'un ou l'autre des actes illégaux décrits ci-haut;

**DECLARE** que M. Anthony Detroit, en sa qualité de Maire de la ville de Port-Cartier, est visé par cette ordonnance;

**INVITE** la Sûreté du Québec à prêter assistance à la Sûreté municipale de Port-Cartier aux moments opportuns et selon les modalités appropriées, sans nécessairement attendre une demande à cet effet;

**PERMET** la signification de cette ordonnance accompagnée d'un bref d'assignation émis, exceptionnellement, par un officier autorisé de la Cour supérieure du district de Québec;

**PERMET** la production de la déclaration au greffe de la Cour supérieure du district de Mingan d'ici cinq (5) jours, avec copie pour les parties;

**PERMET** la signification de cette ordonnance d'injonction et du bref en dehors des heures légales de signification et les jours non juridiques, soit personnellement, soit à une personne raisonnable à leurs domiciles respectifs, soit par les moyens de communication usuels, tels l'affichage dans les endroits publics, télécopieur, radio ou par publication dans les journaux, aux endroits où peuvent se trouver les intimés;

**DECLARE** que les intimés EX-EMPLOYÉS DE CASCADES PORT-CARTIER ET CITOYENS DE PORT-CARTIER ET DE LA RÉGION sont décrits de façon insuffisante dans les circonstances et qu'ils ne constituent pas un groupement pouvant être considéré partie à cette procédure;

**DISPENSE** la requérante de donner caution vu la nature des gestes allégués;

**DECLARE** cette ordonnance exécutoire nonobstant appel;

Frais à suivre;

**REJETTE** sans frais la requête dirigée contre la ville de Port-Cartier.

**ROSS GOODWIN, J.C.S.**

Mes **KRONSTROM, DESJARDINS,** (Mes Michel Jolin et Alain Robitaille) Procureurs de la requérante.

Mes **MARQUIS, HUOT,** (Me Louis Asselin) Procureurs des intimés Ville de Port-Cartier et M. Anthony Detroit, en sa qualité de Maire, et de la mise-en-cause la Sûreté municipale de Port-Cartier.

Mes **HACHETTE, BOUCHER, GAGNON,** (Me Louis Rochette) Procureurs de la mise-en-cause la Sûreté du Québec.

# CHEZ LALIBERTÉ

# DEMAIN

## SEULEMENT

## C'EST LA FÊTE DES DOLLARS!

# 20%

## DE RABAIS SUR TOUTE\* LA MARCHANDISE À PRIX COURANT MÊME SUR LA FOURRURE, LES PELISSES ET LES CHAPEAUX DE FOURRURE, EN MAGASIN

Manteaux, coordonnés, robes, lingerie, vêtements de base, souliers, sacs à main, accessoires, cosmétiques (10%), bijoux, montres, horloges, sacs et valises, articles de décoration pour le foyer, vêtements et articles mode pour hommes, dames et enfants.

\*Sauf sur les cosmétiques (10% de rabais seulement), les services fourrure: entreposage, nettoyage, réparations et confection; sur les prothèses mammaires, les certificats-cadeaux et au restaurant.

Non applicable sur les ventes antérieures et les mises de côté. Aucune commande téléphonique. Achats en personne seulement.

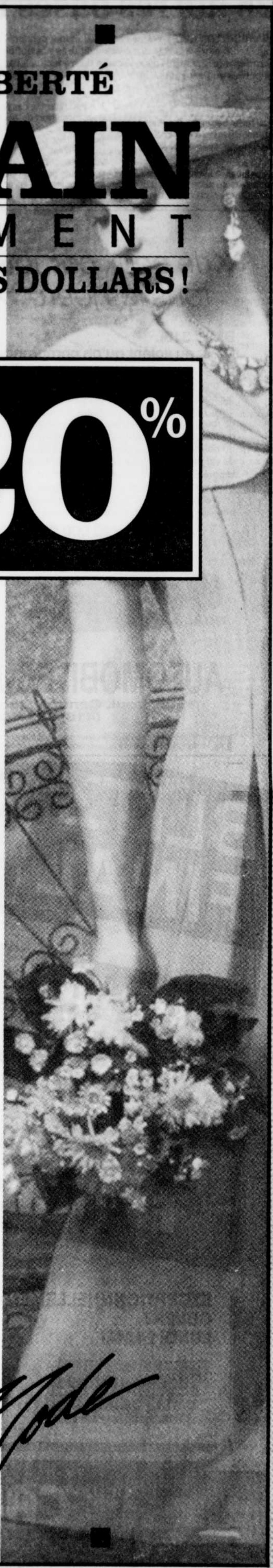
**AUX DÉTENTEURS DE LA CARTE PRIVILÈGES**

**10%\*** N'oubliez pas que la carte vous donne 10% de rabais supplémentaire sur les prix déjà réduits et les réparations normales gratuites, avec tout achat de vêtements.

\*Sauf sur les fourrures et les services connexes, les pelisses, les certificats-cadeaux et au restaurant.

# laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841



# 26 autres bases militaires US sont menacées de fermeture

WASHINGTON (AFP) — Une commission indépendante a rajouté 26 noms à la liste des bases militaires susceptibles d'être fermées aux États-Unis dans le cadre des réductions des dépenses du Pentagone.

La base aérienne de Plattsburg, dans l'État de New York, se trouve sur cette liste.

« Nous n'avons pas définitivement arrêté notre liste », a déclaré Jim Courter, président de la com-

mission chargée des fermetures et transformation de bases, ajoutant que toutes les installations citées ne seraient pas fermées. « Notre travail n'est pas de terroriser les villes concernées, mais elles ne pourront pousser un soupir de soulagement qu'après le 1er juillet », a-t-il précisé.

La commission de sept membres, chargée d'évaluer l'intérêt militaire et le poids économique local des installations concernées, doit présenter la liste définitive au président Bill Clinton le 1er juillet. Le président et le Congrès doivent alors accepter ou rejeter cette liste en bloc.

Le secrétaire à la défense Lee Aspin avait préconisé en mars la fermeture de 31 bases cette année, la transformation de 12 autres et la réduction des activités de

122 installations moins importantes.

La commission a notamment rajouté les chantiers navals de Portsmouth (Virginie), Long Beach (Californie), Ingleside (Texas), Pascagoula (Mississippi), Ererret (Washington), Portsmouth (Maine), les bases aériennes de Fairchild (Washington), Grand Forks (Dakota du Nord) et les bases l'armée de terre de Fort Gillem et McPherson (Géorgie), Fort Lee et Fort Monroe (Virginie).

« Je peux compter sur elle tous les jours! »

**BMW 318i.**  
C'est au volant qu'on comprend.

D'abord on est surpris. La BMW 318i coûte moins qu'on s'y attendait. On démarre sans savoir ce qui nous attend. Étonnant! Le moteur de 4 cylindres, 1,8 litre répond au quart de tour. La tenue de route est exceptionnelle, le maniement tout en douceur. Une vraie BMW, de la répartition 50-50 du poids aux serrures chauffantes, de l'avertisseur de verglas à la climatisation avec commandes séparées pour conducteur et passager avant. Mais surtout, une expérience de conduite unique. Venez l'essayer. C'est une des meilleures affaires que l'on peut croiser sur sa route.

À partir de 26 900 \$\*



**AUTOMOBILES JALBERT INC.**  
1885, boul. Central, Québec (Québec)  
(418) 687-4840

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière gratuit et sur tous les autres avantages de la Carte de service BMW.

\*Taxes, transport et préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre pour moins.



LE  
PLAISIR  
DE  
CONDUIRE.

**BLITZ  
FINAL**

13<sup>e</sup> anniversaire

**TOUS NOS VÉHICULES  
EN INVENTAIRE  
À LIQUIDER  
À PRIX  
EXTRAORDINAIRE**

EXCEPTIONNELLEMENT  
OUVERT  
LUNDI 24 MAI

Cadeau surprise  
à l'achat

**400**

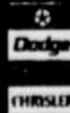
VÉHICULES NEUFS

**80**

VÉHICULES  
D'OCCASION

De la **CAPITALE** DODGE CHRYSLER

Intersection autoroute de la Capitale et boul. Pierre-Bertrand  
**687-2604**



VILLE DE  
québec

## AVIS PUBLIC

### RACHAT D'OBLIGATIONS OBLIGATIONS 10 1/4% À FONDS D'AMORTISSEMENT ÉCHÉANT LE 28 JUIN 1997

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'en conformité avec les dispositions des modalités de l'émission d'obligations datée du 28 juin 1977, la Ville de Québec a décidé de racheter le 28 juin 1993 toutes les obligations en circulation à 100% de leur montant en capital plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 28 juin 1993, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de n'importe quelle banque mentionnée à l'annexe A de la Loi sur les banques (Canada), au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations, accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 28 juin 1993 attachés. L'intérêt dû le 28 juin 1993 sera payé de la manière habituelle.

À compter du 28 juin 1993, l'intérêt sur les obligations cessera de courir et, s'il y a lieu, tous les coupons échéant après cette date seront nuls.

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées.

Québec, le 4 mai 1993.

LE TRÉSORIER  
GUY MARTINEAU, C.A.

### VENTE AUX ENCHÈRES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une vente aux enchères aura lieu, le samedi 29 mai 1993 à l'arena Duberger, 3050, boul. Central, Québec.

#### LES OBJETS CI-DESSOUS MENTIONNÉS SERONT MIS EN VENTE DE LA FAÇON SUIVANTE

- 1) 1 LOT DE BICYCLETTES sera vendu à compter de 9h;
- 2) 1 LOT DE DIVERS ARTICLES EXCÉDENTAIRES de la Ville comprenant appareils de bureau vendus pour pièces, éditeurs de texte Système cli de I.B.M. et différents équipements informatiques seront vendus à compter de ou vers 11h;
- 3) 1 LOT DE DIVERS EFFETS MOBILIERS NON RÉCLAMÉS sera vendu à compter de ou vers 12h.

CONDITION D'ACHAT:  
ARGENT COMPTANT (plus taxes, si applicables)

Le 4 mai 1993

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

VILLE DE  
québec

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 17 mai 1993, les projets de règlements suivants ont été déposés:

- 4056 Modifiant le règlement VQZ-1 "Sur le zonage et l'urbanisme dans les secteurs Haute-Ville, Basse-Ville et Limoulu".
- 4057 Modifiant le règlement VQZ-2 "Sur le zonage et l'urbanisme dans le secteur Des Rivières".
- 4059 Règlement décrétant un emprunt de 150000\$ afin de permettre le versement de subventions.
- 4060 Règlement modifiant le règlement VQA-6 "Règlement sur les amuseurs publics".
- 4062 Concernant la fermeture d'une partie des rues Saint-Patrice, Saint-Augustin et Saint-Joachim.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture.

Québec, le 18 mai 1993.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

### BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 4 de sa charte (1929, chapitre 95, tel que modifié jusqu'à ce jour) que la Ville de Québec a aliéné les biens ci-dessous mentionnés autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques durant la période s'étendant du 1er au 30 avril 1993.

BIENS ALIÉNÉS	ACQUÉREUR	PRIX	RÉSOLUTION
Servitude de droit de passage	Communauté urbaine de Québec	6 500\$	CM-93-2005
Lot 2363-1-P, St-Sauveur	Québec		
Lot 4497, Cité de Québec	Québec (Québec) G1K8E2		
Quartier Saint-Roch	399, rue Saint-Joseph Est		
Vente par la Ville	Micheline & Roger	23 488\$	CM-93-1910
Lot 1076-1-99	Savard		
St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette	9408, Place de Chartres Charlesbourg (Québec) G1G2N2		
Vente par la Ville	Roland Couture	36 508\$	CM-93-1896
Lot 1076-1-95	4730, Saint-Félix		
St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette	Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A1B1		
Servitude de droit de passage	Chauffage Saint-Malo (1985) ltée	1 350\$	CM-93-2007
Lot 2478, Saint-Sauveur	1180, rue Leber Québec (Québec) G1N3T5		
Seize (16) habits de pompiers	Commission scolaire de L'Élan-Bellechasse	4 200\$	CE-93-8606
Quatre (4) appareils respiratoires	Pointe-Lévy		
Vingt (20) bouteilles d'air usagées	30, rue Champagnat Ouest Lévis (Québec) G6V1A5		

Québec, 17 mai 1993.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

### APPEL D'OFFRES

#### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

##### TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées: "OFFRES POUR LES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DE RUES - contrats de trois (3) ans" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'au jeudi 10 juin 1993, à quatorze heures quinze (14h 15), heure locale, pour les contrats suivants:

- Déneigement des rues des zones suivantes:
  - Contrat TPN-46/93 (zone C-04) Saint-Cyrille, Grande Allée
  - Contrat TPN-52/93 (zone C-06) Vieux-Québec, Colline parlementaire
  - Contrat TPN-31/93 (zone D-02) Duberger prioritaire
  - Contrat TPN-58/93 (zone L-02) Saint-Charles, Saint-Esprit partie
  - Contrat TPN-42/93 (zone L-03) Saint-Fidèle, Saint-Esprit partie
  - Contrat TPN-23/93 (zone L-04) Henri-Bourassa, Canardière
  - Contrat TPN-43/93 (zone L-06) Saint-Pie-X, Saint-Pascal
  - Contrat TPN-54/93 (zone L-07) Saint-Pie-X
  - Contrat TPN-47/93 (zone R-03) Saint-Vallier, Marie-de-l'Incarnation
  - Contrat TPN-48/93 (zone R-08) Saint-Paul, Saint-André, Champlain
  - Contrat TPN-53/93 (zone R-09) Charest, Saint-Sacrement, Saint-Vallier
- Opération du dépôt à neige suivant:
  - Contrat TPN-49/93 (dépôt à neige Michelet).

Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents au secrétariat du Service des travaux publics, situé au 65, rue Sainte-Anne, rez-de-chaussée (tel.: 691-6391), moyennant un dépôt non remboursable de 17,33\$, taxes incluses.

Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 20 mai 1993.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

## LE MONDE



### Des élèves font manger des vers à leur directrice

FARMINGTON, Nouveau-Mexique (AFP, AP) — Une directrice d'école qui avait parié que ses 23 élèves de deuxième année n'arriveraient pas à lire 7000 pages en un mois a perdu et a dû manger des vers de terre, gage choisi par les enfants.

Carol Stevenson, directrice de l'école élémentaire Ladera del Norte, s'était engagée à faire quelque chose d'insolite choisi par les enfants.

Non seulement ces derniers ont gagné leur pari mais ils ont puisé dans leurs lectures l'idée du gage : faire manger des vers de terre à leur institutrice.

Grimaçante mais courageuse, Carol Stevenson a obtempéré à la grande joie des enfants, vendredi, en avalant sept lombrics. Compatisant, ses élèves lui avaient fourni des condiments divers, ketchup, moutarde et sirop au chocolat, pour l'aider à avaler les annélidés.

### Deux semaine de prison pour avoir sifflé une femme

LONDRES (AFP) - Un jeune homme de 19 ans a été condamné à deux semaines de prison ferme pour avoir sifflé une femme juré dans une salle de tribunal, à Cardiff.

Vendredi, des bancs réservés au public, Paul Powell a sifflé la jeune femme alors qu'elle revenait dans la salle en compagnie de ses co-jurés, après des délibérations. Elle s'est contentée de rougir, mais le juge a aussitôt ordonné l'arrestation du jeune homme.

Ce dernier, après une vaine tentative de fuite, a présenté des excuses à la cour, expliquant qu'il avait été poussé par des amis. Le juge a refusé ses excuses et lui a signifié qu'une amende « ne serait pas assez pour l'outrage » à la cour dont il s'était rendu coupable. Il a ordonné sa détention immédiate pour 14 jours.

#### AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Romeo Dion, en son vivant, domicilié au 815, rue St-Olivier, # 4, Québec, est décédé le 30 juin 1988, à l'âge de 81 ans. Il s'était marié avec dame Florida Roussel le 26 septembre 1932, en la paroisse de Ste-Catherine d'Alexandrie, Montréal, et vivait séparé de celle-ci depuis 1938. Afin de régler cette succession, nous aurions besoin de retracer dame Florida Roussel et/ou les enfants nés de cette union, s'il en ait. Toute personne ayant des informations est priée de contacter Me Philippe Jolicoeur, notaire, 571, rue St-Jean, Québec, G1R 1P5, (418) 647-3850.

Me Philippe Jolicoeur, notaire.



La directrice mange un premier vers sous les regards ébahis de ses élèves.

### Mise en garde de la Chine à Bill Clinton

BELJING (AP) — Le président chinois Jiang Zemin a averti, dans un entretien diffusé hier par CNN, que le non-renouvellement par Washington de la clause de la nation la plus favorisée à la Chine « entraînerait la suppression de 100 000 emplois et une hausse des prix à la consommation aux États-Unis ».

Au cours de cette intervention, Jiang n'a fait aucune allusion directe aux conditions que pourrait poser Washington pour la reconduction de cette clause à la Chine, mais il a prévenu qu'une éventuelle révocation se ferait au préjudice des deux pays.

Le président Bill Clinton doit arrêter sa décision d'ici au 3 juin. Il semble très vraisemblable qu'il assortisse la reconduction de cet accord commercial avec Beijing de conditions relatives notamment à la question des droits de la personne en Chine.

# Voici une offre qui déménage

## L'offre de bienvenue de Bell\*

Vous déménagez? Abonnez-vous à 1, 2 ou 3 services téléphoniques de Bell et profitez de 8 semaines gratuites. Choisissez parmi les services suivants: Afficheur, Appel en attente, TéléRéponse<sup>MC</sup>, Renvoi automatique, Mémorisateur, Appel personnalisé, Sélecteur, TéléRéponse multi-usagers, Conférence à trois, Composition abrégée. Communiquez-nous votre choix en donnant votre avis de déménagement au Service à la clientèle ou à un magasin Téléboutique<sup>MC</sup> Bell.

VISTA<sup>MC+</sup> 100. Le téléphone idéal pour profiter des Services téléphoniques de Bell. 4,75 \$ par mois.

\*Cette offre s'adresse aux clients qui déménagent. Vous devez choisir des services auxquels vous n'êtes pas déjà abonné. Offert là où la technologie le permet.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de Bell Canada  
<sup>MC+</sup> Marque de commerce de Northern Telecom



**Bell**  
des gens de parole<sup>MC</sup>



Commission Scolaire Des Ilets  
80, rue de l'Église, Charlesbourg, G2N 1C5

#### AVIS PUBLIC

Prenez avis que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Des Ilets, à sa séance régulière du 8 juin 1993, à 19h30 au siège social de la Commission, 80, rue de l'Église, Charlesbourg, examinera le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 1993-1994.

Cet avis est donné conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chap. 1-13.3)

Serge Bouchard  
Secrétaire général



Province de Québec  
MUNICIPALITÉ DE  
LAC-BEAUPORT

#### AVIS DE PROMULGATION

À tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Beauport.

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité:

Que ce Conseil municipal, lors d'une session ordinaire tenue le 3 mai 1993, a adopté le règlement numéro 423, intitulé: 'Amendant le règlement de zonage numéro 374 et portant sur l'alignement des bâtiments dans les zones HA 102 et HA 103'.

Toute personne intéressée à consulter ce règlement est invitée à se présenter au secrétariat de la Municipalité durant les heures de bureau. Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Lac-Beauport, ce vingtième jour du mois de mai 1993.

Jean-François Parent  
Secrétaire-trésorier

## ÉDITORIAL

## Les bonnes intentions législatives

Quand le ministre de la Justice à Ottawa, M. Pierre Blais, a ramené devant la Chambre des communes un projet de loi contre le matériel pornographique représentant des enfants, les sceptiques ont été nombreux à s'interroger sur les intentions réelles du gouvernement et sur l'efficacité d'une telle législation.

Ne s'agissait-il pas là d'une autre tentative visant à lui prêter une image de protecteur de l'enfance et des valeurs familiales afin de contrer les décisions impopulaires d'une administration qui sabre dans des programmes nécessaires au mieux-être du citoyen ordinaire et de ses proches?

Depuis une dizaine d'années, on a dénombré au moins trois tentatives pour modifier le Code pénal en matière de pornographie et de corruption des moeurs. En 1982, Jean Chrétien s'était fait dire qu'il s'agissait là de louables intentions inutiles puisque le matériel pornographique juvénile était déjà couvert par les articles de la loi traitant des produits obscènes. Par la suite, même les projets de loi plus raffinés, sur la question, ont toujours échoué.

Le rapport Badgley en 1984, puis l'année suivante, le Comité Fraser et enfin en 1990, l'avis de Rix Rogers, conseiller spécial du ministre de la Santé et du Bien-être en matière d'agressions sexuelles contre les enfants, recommandaient pourtant tous une intervention spécifique du législateur en matière d'utilisation des enfants dans le matériel pornographique. Finalement, en février 1992, la Cour suprême est venue confirmer la justesse de cette approche du problème.

La définition des termes et celle des notions d'obscénité et de pornographie ont toujours freiné les bonnes intentions de ceux qui ont voulu s'attaquer à ce dossier. Si aujourd'hui encore il se trouve des citoyens bien pensants pour dénoncer les risques d'abus d'interprétation et s'inquiéter d'une éventuelle censure, l'importance qu'a pris le problème mettant en cause des enfants justifie l'intervention du législateur.

Le ministre Blais croit qu'en sévissant contre le consommateur de produits pornographiques juvéniles, on pourra briser la chaîne infernale de cette dépravation. Cette initiative, même si elle paraît naïve, vaut mieux que rien faire du tout pour imposer des limites raisonnables aux fantasmes de certains adultes.

Au ministère de la Justice, on croit que cette fois-ci sera la bonne. Les partis d'opposition ont reconnu l'urgence d'envoyer un signal clair au public et à moins d'imprévu, le projet de loi 128 pourrait être soumis en deuxième lecture, ces jours-ci. Mais le temps presse.

La même coopération semble assurée en ce qui concerne le projet de loi 126 contre la violence et le harcèlement familial, actuellement à l'étude en comité. Ici aussi, il s'agit des enfants dont on veut éloigner quiconque pourrait constituer une menace à leur sécurité. Du même souffle, la loi ferait du harcèlement avec menaces ou intimidation, une infraction criminelle.

Là aussi, les parlementaires entendent exprimer la nouvelle intolérance pour toute violence faite aux femmes, aux enfants ou aux familles. Mais l'efficacité de la législation comme moyen de dissuasion dans les cas de harcèlement et d'enlèvement d'enfant par un des parents, par exemple, dépendra beaucoup de la connaissance qu'en aura le public et surtout, des ressources disponibles pour la faire respecter. Difficulté majeure.

Ces deux projets de loi font partie d'un calendrier qui en compte une vingtaine d'autres dont le controversé projet C-115 sur le libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Mais Ottawa doit prendre les moyens pour que soient votées les lois 126 et 128 : pour les politiciens canadiens, cela relève de la crédibilité qu'ils doivent regagner auprès des contribuables.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:  
MICHEL AUDET

## Un CHU n'est pas la potion magique

Pour différents motifs, qui vont de la personnalité du ministre concerné au goût peut-être immodéré des établissements hospitaliers pour les symboles prestigieux en passant par la propension des médias à la dramatisation, le public en est presque rendu à croire qu'il faut départager les hôpitaux en deux grandes catégories : ceux qui porteront le titre glorieux de « centre hospitalier universitaire » (CHU)... et les autres, à jamais exclus des ligues majeures, qui n'ont pas droit à l'auréole.

La vérité, de l'aveu même des universitaires et des gestionnaires d'hôpitaux, est moins spectaculaire : il est nécessaire qu'existent des CHU, mais le fait pour un hôpital de ne pas être appelé à ce rôle ne signifie en rien que cet établissement soit d'une race inférieure ou qu'il ait démerité.

Qu'il faille des CHU, n'en doutons pas. Qu'une jonction se réalise entre l'enseignement universitaire, l'apprentissage concret des professions liées à la santé et les travaux de recherche, cela est heureux et souhaitable. Les médecins, dentistes, infirmières qui apprennent leur métier en vivant déjà auprès des êtres touchés par la maladie et qui font leurs premiers gestes professionnels sous l'œil exigeant de « professeurs praticiens » donneront par la suite un meilleur service à la population. Cela justifie l'existence des CHU.

Mais les CHU coûtent cher. Le centre hospitalier qui combine les soins, l'enseignement et la recherche sait d'expérience que le geste médical ou infirmier qu'on enseigne dure plus longtemps. Il alourdit les coûts.

La chronique de  
Laurent

LAPLANTE



Cette augmentation des frais, selon une source plus que fiable, serait de l'ordre de 22 %. On voit le dilemme : le CHU, absolument nécessaire, gonfle des dépenses qu'on espère contenir ou même réduire. Pour ce motif (entre autres), on admettra qu'il faille à la fois maintenir la formule des CHU et en réduire le nombre.

Mais on dramatisait abusivement si on laisse entendre qu'un centre hospitalier ne peut pas se permettre de ne pas être rangé parmi les CHU. La situation exige que nous ayons 150, 200 ou 250 hôpitaux chargés de fournir les soins et que, parmi eux, seulement 25, 20 ou peut-être 15 soient appelés à combiner la dispensation des soins, l'enseignement universitaire et la recherche. En se battant avec un ardeur aveugle pour obtenir le titre prestigieux de CHU, certains centres hospitaliers suscitent donc des attentes démesurées dans la population et préparent sans peut-être s'en rendre compte une injuste désaffection du public à l'égard du réseau.

Il faut dire que le processus de sélection contribue à lancer les établissements sur la voie de la surenchère et de la dramatisation. Le pouvoir politique, qui porte la responsabilité du financement et qui a donc son mot à dire, a tendance à occuper trop d'espace et à réduire l'opinion uni-

versitaire à un rôle accessoire et symbolique. Pire encore, le pouvoir politique, qui définit lui-même les critères de sélection, se permet ensuite d'aider les établissements de son choix à se rapprocher de certains critères. Dans le style « il te faut de la recherche et je te finance un surplus de recherche ».

Cela accredité dans le réseau entier l'impression qu'il faut à n'importe quel prix devenir un CHU, sous peine de ne pas obtenir ensuite les faveurs du prince. Paradoxalement, le pouvoir politique, au lieu d'améliorer la crédibilité et l'excellence du réseau entier, risque de discréditer ainsi d'avance 75 ou 80 % des CHU.

Un aspect de la question, malgré son extrême importance, demeure d'ailleurs dans l'ombre : le fait qu'un CHU ne peut pas laisser à ses professionnels leur statut de « travailleur autonome ». En effet, comme l'a courageusement affirmé dès 1990 le doyen de la faculté de médecine de l'université Laval, le statut de travailleur autonome est incompatible avec, par exemple, le travail du médecin appelé à cumuler soins de santé, enseignement et recherche.

En clair, cela veut dire que le médecin d'un CHU, pour conserver cet exemple, doit accepter le plafonnement de sa rémunération. S'il continuait d'être rémunéré à l'acte, il serait quotidiennement tenté de se consacrer à des soins « payants », plutôt qu'à l'enseignement ou à la recherche. Or, plusieurs établissements tentés par le titre de CHU n'ont pas encore réglé cette question avec leurs différents groupes de professionnels.

Le CHU, en somme, remplit un rôle particulier. Les CHU méritent et mériteront toujours la même confiance.

## La présidente s'engage

Extrait de l'exposé de Danielle-Maude Gosselin lors du débat des candidats à la présidence du Syndicat de la fonction publique du Québec, jeudi dernier.

« Pendant vingt ans, au S.F.P.Q., il y a eu 35 à 45 % des gens qui ne se sont pas sentis suffisamment représentés à l'exécutif et qui donc, étaient réfractaires à tout ce qui était proposé.

Ces personnes se « ralliaient ». Mais quand vous vous ralliez, quand vous avez l'impression de ne pas avoir été consulté, entendu ou écouté, c'est très difficile.

Ce que j'ai à vous offrir est ce que je fais depuis que je suis à l'exécutif, depuis 12 ans. Travailler avec tous et toutes, avec le respect que vous méritez tous et toutes. C'est l'expérience de 12 ans à l'exécutif, l'expérience d'une personne qui, au cours de ces années-là, a porté presque tous les dossiers innovateurs, au Syndicat des fonctionnaires.

La condition féminine, l'accès à l'égalité, les changements technologiques, les programmes d'aide aux employés, l'équité salariale, des dossiers pour lesquels je suis d'abord intervenue auprès des instances, pour avoir des mandats afin qu'on puisse le mettre en pratique.

J'ai l'intention de continuer parce qu'il y en a encore de nouveaux dossiers : la qualité totale, les relations avec l'employeur, l'implication de l'action politique, plus toute une réforme des structures à mettre en place.

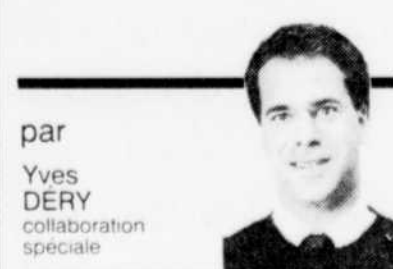
Je vous offre quelqu'un qui a de l'expérience, du « vécu » à l'exécutif et à qui 50 ou 60 heures de travail par semaine ne font pas peur. Je ne pense pas qu'il faut que ça reste comme ça : c'est une pratique qu'il faudra changer, mais nous ne nous faisons pas d'illusions jusqu'à ce que nos structures soient changées, ce sera ainsi.

Je vous offre une solidarité nouvelle. Pour qu'enfin, tirant notre force de nos différences, nous puissions tous ensemble, ouvriers, fonctionnaires, techniciennes et techniciens, membres des Sociétés autonomes, hommes et femmes, être capables de redéfinir notre complicité et notre solidarité.

Si vous m'écrivez à la présidence du syndicat, je prends l'engagement formel, complet et total de continuer à faire ce que j'ai toujours fait, travailler avec tous et avec toutes.

## Drôle de monde

## Mariez-vous aujourd'hui, divorcez demain

par  
Yves  
DERY  
collaboration  
spéciale

Vous aimeriez faire une petite fortune assez rapidement ? Alors oubliez la 6/49 ou l'héritage de votre vieil oncle, j'ai un bien meilleur tuyau : inscrivez-vous tout simplement à des cours de droit matrimonial et devenez un spécialiste du divorce. Ça doit maintenant se donner le soir, en cours accélérés.

Faites vite, car déjà plusieurs avocats ont flairé la bonne affaire et proposent toutes sortes de divorces à rabais, avec modes de paiement et tout le bataclan. Un peu plus et ils offriront bientôt un « package deal » du genre 2 pour 1 : mariez-vous aujourd'hui et divorcez plus tard, le tout pour le même prix !

Pour les couples plus astucieux, j'ai mieux encore : mada-

me lance une agence de rencontres pendant que monsieur ouvre un cabinet spécialisé dans les divorces. Comme ça, on est sûr de faire d'une pierre deux coups.

Que voulez-vous, c'est la mode de divorcer, et comme toutes les modes, elle donne un fier coup de pouce à l'économie. On serait donc fou de s'en plaindre ! Faut dire qu'avec les culottes bouffantes et les grosses cravates à pois, l'histoire n'en est plus à une mode folle près...

Mais aussi, comme toutes les autres modes, il est difficile de déterminer l'origine des divorces à la petite semaine. Peut-être est-ce l'exemple d'Elizabeth Taylor, cette parfaite star hollywoodienne que les innombrables sagas conjugales ont achevé de propulser au firmament des grandes célébrités de ce monde. « Hier, je me suis mariée, demain je divorcerai », chante celle qui est devenue un modèle pour tous les baby-boomers.

Car puisqu'il n'est pas donné à tout le monde d'être vedette, on se contente bêtement d'imiter nos idoles, comme la belle Elizabeth.

D'ailleurs, sa mode a si bien fonctionné qu'il n'y a désormais rien de plus banal que le divorce. Ce sont plutôt les couples unis depuis ce qui semble des siècles qui prennent la vedette ; ce n'est pas pour rien que les journaux placent les photos de 50e anniversaire de mariage parmi leurs grosses manchettes !

Le plus bizarre, c'est que pendant qu'on fait la file chez les vendeurs de divorces, les jeunes fantasment comme autrefois sur un mariage avec 450 invités, un gâteau de dix étages et tout le froufrou en écoutant *Coup de foudre* à la télé.

Ils sautent donc sur la première occasion de réaliser leur grand rêve et ensuite, dans le souvenir encore tout frais de leur nuit de noces, les nouveaux mariés consomment quelques courts moments d'amour, réécoulant ensemble *Coup de foudre* en disant des candidats : « Dieu qu'ils ont l'air cons ! » Alors, ils tournent le poste à *Riches et célèbres*, pour rêver maintenant à la fortune qui vient assez timidement mais qui per-

met quand même l'achat d'une maison de banlieue tout ce qu'il y a de plus in.

Un premier enfant naît, et avec lui naissent les premières disputes : « Regarde comme il te ressemble : il grogne toujours quand il se réveille ! », lui lance-t-elle. « Et il voudrait tout le temps qu'on soit à son service : c'est en plein toi ! », réplique-t-il sèchement.

Mais ce ne sont pas quelques disputes qui les empêchent de suivre la mode ; madame s'inscrit donc à des cours de pensée positive qui lui procurent quelques instants pour oublier que « monsieur ne lave jamais son bain après usage », tandis que monsieur s'imbibe de 5 à 7 bien arrosés qui lui procurent quelques instants pour oublier que « madame fait toujours trop cuire les spaghetti ».

Dans leur entourage, on ne cesse de vanter leur réussite. « De belles carrières, un bel enfant, une belle maison, que pourriez-vous demander d'autre ? », leur souligne-t-on. « Le divorce », soupirent-ils chacun de leur côté.

# L'ENTREVUE

Gérard D. Levesque défend son budget

## Québec n'avait d'autre choix que de faire très mal

**Le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque, a déposé jeudi son neuvième budget qui prévoit des augmentations d'impôt totalisant 1,1 milliard \$ pour ramener le déficit à 4,1 milliards \$ cette année. L'exercice a soulevé une levée de boucliers dans toutes les couches de la société et le principal intéressé lui-même a admis que son budget pourrait contribuer à freiner la relance économique qui s'amorce. Notre journaliste Hélène Baril a rencontré M. Levesque.**

**LE SOLEIL :** M. Levesque, vous avez réussi avec votre budget à mécontenter tout le monde, même vos alliés traditionnels comme les chambres de commerce et les gens d'affaires. Est-ce que ça vous dérange ?

Gérard D. Levesque : Je crois qu'on ne doit pas exagérer de côté-là parce qu'il faut prendre les réactions comme elles viennent et faire la part des choses. Je suis très heureux de voir la réaction de la majorité des éditorialistes par exemple, qui ont peut-être un peu plus de recul et qui ont fait une analyse de la situation. Il faut bien comprendre qu'il y avait peut-être des alternatives, mais est-ce que les alternatives sont meilleures que la solution qui a été celle du budget ?

**Q :** Justement, pourquoi n'avez-vous pas réduit l'exemption en gain de capital ou le nombre de ministères et organismes publics pour mieux partager les efforts à faire ?

R : Nous avons justement fait une analyse approfondie de la situation et nous n'avons rien négligé. Est-ce qu'il y a des endroits où nous aurions pu faire ceci ou cela, c'est sûr. Vous parlez des gains en capital : nous avons hérité de cela du gouvernement fédéral qui a introduit ce 100 000 \$ d'exemption. Et comme toutes les provinces et le fédéral ont cette déduction-là, il est difficile pour le Québec de se distinguer en coupant là-dedans parce que c'est dangereux pour la mobilité. On sait que les gens qui bénéficient d'une telle déduction peuvent fort bien aller ailleurs au Canada. Je me rappelle encore que les mesures prises dans les années 1976 nous ont fait perdre beaucoup de citoyens qui étaient parmi les scientifiques, les décideurs, les gens d'affaires. Les gens qui, autrement dit, gagnent 100 000 \$ et plus, nous en avions au Québec 23 ou 24 %. Peu d'années après, ce pourcentage était réduit à 18 %. Alors, il faut faire attention de ne pas perdre ces gens-là qui, souvent, sont des créateurs d'emplois. Il faut penser aux emplois, aux travailleurs et aux investissements (...). Nous avons pris certaines mesures, cependant, qui tiennent compte de la capacité de payer. Par exemple, la surtaxe pour les gens un peu mieux nantis, ça n'affecte que 10 % de la population. Quant à la réduction du nombre de ministères et d'organismes publics, c'est la première fois que vous voyez une intention aussi claire dans un budget.

**Q :** Est-ce que c'est le budget que vous avez trouvé le plus difficile à présenter ?

R : C'est un budget difficile sans doute parce que j'ai eu depuis 1985 le privilège de présenter des budgets avec des diminutions d'impôt plutôt que des augmentations. En 1988, par exemple, il y avait une diminution d'impôt de l'ordre de 1,4 milliard \$. Évidemment, ce genre de budget est plus facile à présenter et plus agréable. Car vous savez que nous aimons toujours plaire à la population qui nous fait confiance et c'est plus facile de retourner à la population avec un budget qui fait la vie plus facile pour le contribuable. Par contre, nous devons toujours avoir

à l'esprit que nous devons faire notre devoir et le devoir du ministre des Finances, cette année, a été de présenter un budget responsable, courageux, même s'il est douloureux.

**Q :** Vous vouliez éviter une décade des marchés financiers. Pensez-vous avoir réussi ?

R : C'est important, vous savez, lorsque vous avez un endettement de la nature de celui que connaît le Québec (...). Si on n'avait qu'à régler nos problèmes de l'année courante, ce n'est pas le genre de budget que j'aurais présenté (...). Aujourd'hui, avant même de commencer l'année, je dois faire face à un compte d'environ 6,5 milliards \$, ce qui représente le service de la dette (...). Je dois vous dire que les agences de crédit n'ont pas réagi jusqu'à maintenant mais c'est sûr que dans les jours ou semaines à venir, nous aurons de leurs nouvelles. Les agences de crédit surveillent de très près l'évolution des finances publiques au Québec, comme dans les autres provinces et au Canada, comme partout. Il est important de maintenir la cote de crédit parce qu'il y a des échéances (...) et plus votre cote diminue, plus le coût des emprunts augmente. Je pense que nous avons agi d'une façon responsable et si les agences de crédit font l'analyse que nous avons faite, nous devrions être capable de maintenir la cote de crédit.

**Q :** Est-ce qu'un budget aussi difficile risque de vous nuire aux prochaines élections ou bien misez-vous sur des élections à l'automne afin d'éviter la réaction négative des gens qui n'en sentent l'impact qu'au début de l'année prochaine lorsqu'ils feront leurs déclarations de revenus ?

R : Je crois que la population va se rendre compte que nous avons pris la solution la plus réaliste, la plus responsable vis-à-vis l'avenir et que si on regarde les alternatives, elles sont réellement inacceptables. Vous savez, les gens, aujourd'hui, ont évolué. Si vous aviez posé cette question il y a quelques années, j'aurais répondu d'une façon différente. On s'aperçoit aujourd'hui que les gens nous disent, 'faites en sorte de mettre fin à cet endettement, à ces déficits, ça n'a aucun sens'. Ils savent fort bien que si ce n'est pas eux qui écopent, ce sera d'autres, leurs enfants, même. Alors on demande au gouvernement de réduire la taille de l'État et de vivre selon nos moyens. C'est le message que nous avons reçu de la population (...). Lorsque nous avons déposé les crédits pour 1993-1994 à la fin de mars, M. Johnson a mentionné une diminu-



Le ministre des Finances Gérard D. Levesque estime que le budget qu'il a présenté, jeudi, est le plus responsable, compte tenu de la situation du Québec.

tion des dépenses de l'ordre de 1,6 milliard \$. Ça n'a pas affecté négativement le Parti libéral du Québec dans les sondages, au contraire, il y a eu une augmentation de la faveur populaire (...). Je ne peux vous dire ce que ça va avoir comme effet, mais je dois dire que j'ai confiance que les gens verront dans ce budget un effort du gouvernement d'être très conscient de la situation, très vigilant, très responsable, et d'avoir le courage de ses convictions. Cette préoccupation électorale a été très loin de mes préoccupations lorsque j'ai préparé ce budget (...). On a regardé ce budget comme une pièce maîtresse pour préparer l'avenir.

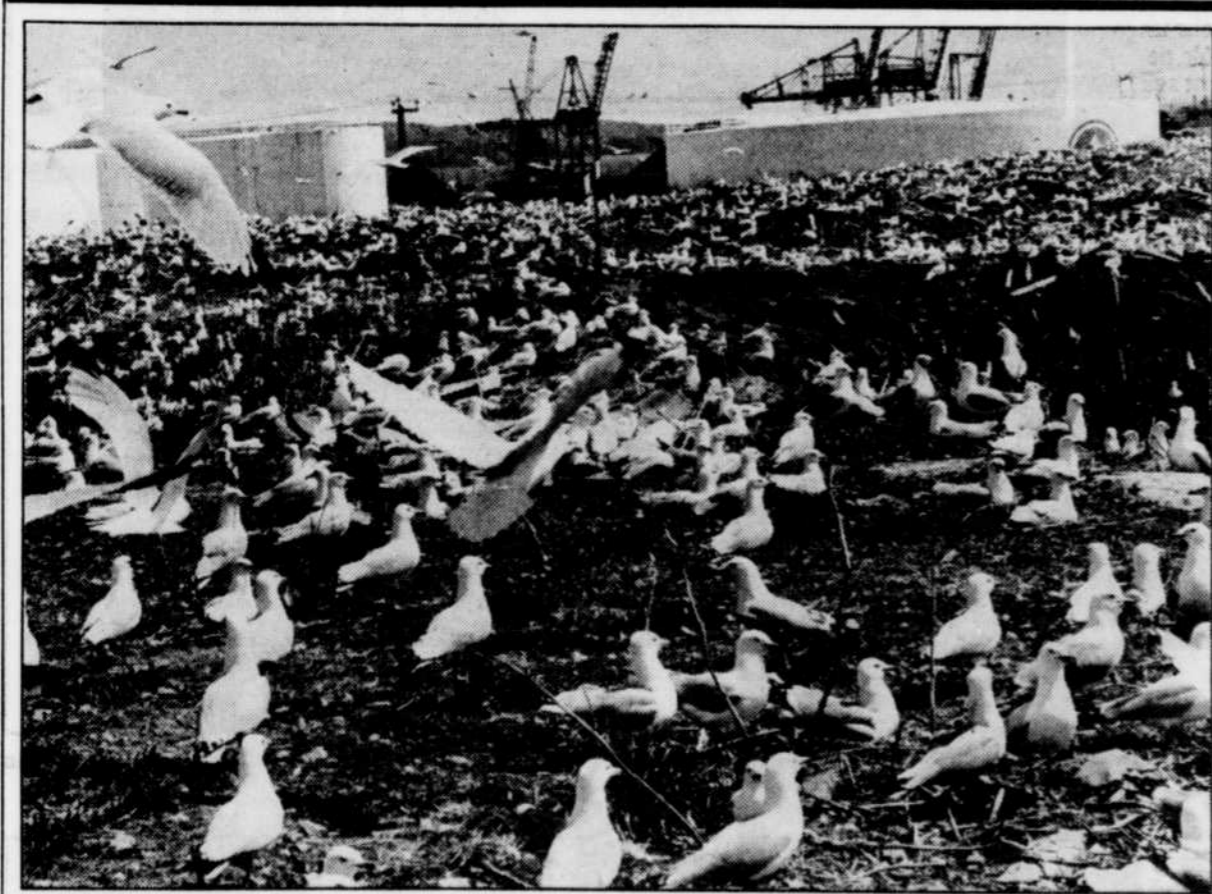
**Q :** Avec la ponction de 685 millions \$ dans les coffres de la Société d'assurance automobile, la facture totale s'établit à 1,7 milliard \$ pour les contribuables, ce qui a fait dire à certains que votre budget est plus dur que celui de l'Ontario qui a augmenté la charge fiscale de 1,6 milliard \$. Qu'en dites-vous ?

R : Il ne faut pas additionner ces choses-là (...). Il faut regarder ce qui se passe. Ce n'est pas une question d'impôt, ce n'est pas une question de taxe. C'est une question entre une société de l'État, pas une société étrangère, pas une société qui vit dans les nuages. C'est une société qui dépend du gouvernement du Québec. C'est nous qui prenons les décisions vis-à-vis cette société (...).

Nous avons besoin de cette somme-là pour faire en sorte que nos concitoyens n'aient pas à être taxés davantage ou que nous soyons obligés d'aller sur les marchés pour emprunter encore, ce qui revient au même, ce seraient des taxes pour demain (...). Il y a deux volets à la contribution des automobilistes, une partie assurance, une partie immatriculation. La partie immatriculation revient au gouvernement, la partie assurance va à la société (...). Pour nous, ça rend service présentement à la société québécoise. Faire une distinction entre les automobilistes et les contribuables, c'est beaucoup plus spéculatif qu'autre chose parce que les automobilistes sont partout dans notre société.

**Q :** Lorsqu'on vous a demandé, jeudi, si c'était votre dernier budget, vous avez dit que la réponse n'était pas encore disponible. Je vous la repose quand même. Avez-vous l'intention de faire un autre mandat ?

R : Ça dépend de la santé et aussi d'autres petites considérations. J'ai eu des problèmes de ce côté-là et je ne me sens pas rétabli complètement. Mais si la santé est là, je pourrais rester encore dix ans !



Les goélands sur les terrains de la compagnie Daishowa, à Québec.

### Les goélands : ni rats ni anges du ciel

LE SOLEIL annonçait avec fracas en première page le 9 mai que 100 000 goélands à bec cerclé allaient envahir la ville de Québec. Le journaliste Guy Dubé utilise une ribambelle d'épithètes peu élogieuses pour caractériser ces représentants de la gent ailée : goélands pouilleux, charognards et, expression consacrée par les journalistes du SOLEIL, « rats du ciel ». Ces « informations » méritent d'être nuancées.

Premièrement, les activités reproductrices des 22 000 couples de goélands vont produire environ 25 000 jeunes (1,1 jeune par couple) pour un total de 70 000 individus, dont une bonne proportion va se disperser en dehors de la ville de Québec une fois la reproduction terminée. Les parasites dont M. Dubé parle dans son article sont des bactéries pathogènes que l'on retrouve non seulement dans les fientes de ces oiseaux, mais que l'on retrouve également chez les porcs, les chiens et les chats et dans les aliments d'origine animale consommés par les humains.

D'une façon générale, la quantité et la concentration de fientes produites par un petit groupe

d'individus sont insuffisantes pour causer des problèmes de contamination. Le principal problème est celui de la contamination de plans d'eau isolés ou de faibles superficies fréquentées par de grandes concentrations de laridés. Quant au fameux rapport portant sur la dégradation bactériologique des plages du Québec, les auteurs y mentionnent clairement que les égouts municipaux ou agricoles, le mauvais fonctionnement des égouts domestiques demeurent les principales sources de pollution à considérer dans un plan de redressement et ce, bien avant le contrôle de la population de goélands. Voilà pour les faits.

Ce qui ne veut pas dire qu'en certaines situations ces oiseaux ne peuvent pas causer de problèmes de contamination. Ce qu'il faut bien réaliser ici, c'est que ces oiseaux sont des vecteurs de microorganismes pathogènes, c'est-à-dire qu'ils transportent ces organismes après s'être contaminés eux-mêmes dans des habitats qu'ils fréquentent pour s'alimenter.

En admettant qu'il y ait un problème de surpopulation de goélands à Québec, le contrôle

de la population de goélands n'est certes pas le seul moyen à considérer.

Premièrement, la destruction des oeufs n'aurait que peu d'effets à court terme sur la population, car ces oiseaux sont reproductivement actifs pendant plusieurs années. Deuxièmement, la destruction complète de la colonie de Daishowa ne fera que déplacer le problème (et là je suis d'accord avec M. Dubé), car ces oiseaux tenteront de nidifier là où ils peuvent (parcs publics, terrains vagues, etc.).

Troisièmement, bien que la mise à mort des adultes serait probablement plus efficace à court terme, il y aurait probablement immigration de reproducteurs en provenance de régions où de tels contrôles n'existeraient pas. En admettant que les populations de goélands se maintiennent en raison des sources de nourritures créées par l'homme, la véritable solution demeure, à mon avis, la réduction et le contrôle des sites d'alimentation fréquentés par ces oiseaux.

Enfin, je déplore le genre d'article écrit par M. Dubé issu d'un souci de forger l'opinion publi-

que plutôt que d'informer adéquatement les lecteurs. L'article de M. Dubé ressemble d'ailleurs étrangement à une commande, surtout lorsqu'il rapporte les propos de M. Sarrazin, responsable de l'exploitation des produits forestiers disant « que le plus gros problème auquel Daishowa aura à faire face sera de décontaminer le terrain des tonnes de fientes qui le polluent année après année ».

Certes, les goélands à bec cerclé sont dérangeants, mais il demeure que ces goélands ne sont ni les « rats » ni les « anges » du ciel que l'on voudrait qu'ils soient.

Magella Guillemette  
Biologiste, Rimouski

(Réponse au biologiste Magella Guillemette)

À titre d'information, sachez que les analyses du ministère de l'Environnement effectuées en 1988 dans la baie de Beauport concluent que les fientes de « vos anges du ciel » contiennent en moyenne 60 millions de coliformes fécaux par 100 millilitres d'eau. Dans certains cas, les analyses ont donné 550 millions de coliformes par 100 ml d'eau. Les chercheurs ont découvert une quarantaine de bactéries diverses dans l'analyse des fientes. Chaque goéland produit quotidiennement de 34 à 62 fientes. Ses concentrations de coliformes fécaux sont si élevées que le goéland produit presque autant de coliformes fécaux qu'une personne adulte, ont noté les chercheurs. Et l'on parle de 70 000 à 100 000 goélands dans ce secteur de la région de Québec, cet été. Ce n'était donc pas une commande de la Daishowa, mais des données émises par l'Environnement. Je maintiens donc mes épithètes.  
Guy Dubé

### Un sujet brûlant

La perte d'un être cher nous plonge dans une douleur, une émotion, un deuil à assumer. Tous les jours nous apprenons la mort d'individus, frères d'une même planète, pour lesquels nous n'avons au mieux qu'une sincère tristesse et des commentaires de sympathie. Voilà qu'au réveil nous apprenons la perte d'un immeuble — le Manoir Montmorency — pour lequel manifestement nous devions avoir de l'attachement.

Sans vouloir juger de la valeur intrinsèque du bâtiment, ni de celle des travaux de rénovation/restauration, il est pour le moins curieux de voir notre appétit boulimique devant ce sacrifice...

Avec empressement le directeur de la SEPAQ nous affirme une reconstruction. Mais peut-on vraiment redonner la vie en architecture ? On reconstruira un « fétiche » sans lequel la machine touristique, que l'on met en place, n'aurait aucun sens. L'architecture ne serait-elle qu'un exercice qui légitime les choix d'une société ?

Nos émotions devant la perte irremplaçable, publiée à la une, laissent songeur. Nous pleurons quelque chose pour lequel nous n'avions qu'un intérêt distant. Jamais plus aucun de nous ne pourra apprécier que quelques ossements laissés par cet incendie. Et pourtant tous les jours nous côtoyons des immeubles anciens et récents, monstrueux, délicats, insipides ou suggestifs, sans que nous réagissions le moins à leur présence pourtant bien tangible.

Tous les médias ont bien reniflé la perle brûlante pour remplir les colonnes de l'actualité. Pour une fois l'architecture n'était plus un fait divers dont on traite quand il faut combler un vide dans la mise en page. Les incendies font toujours de bons titres en première page et de belles photos ! Aussi civilisés et éduqués que nous voulions paraître, il demeure qu'un profond désir trouve satisfaction en voyant du sang couler de l'hôtel pour lequel nous, architectes, avons été en quelque sorte les premiers à offrir nos services pour son embellissement.

Aujourd'hui, nous continuons à regarder les sacrifices humains et patrimoniaux en Yougoslavie sans intervenir. Architectes et bâtisseurs de toutes sortes, entendons la leçon. Brûlons dès maintenant notre objet le plus précieux et les médias nous en feront une excellente campagne de promotion !

Daniel Durand  
architecte, Québec

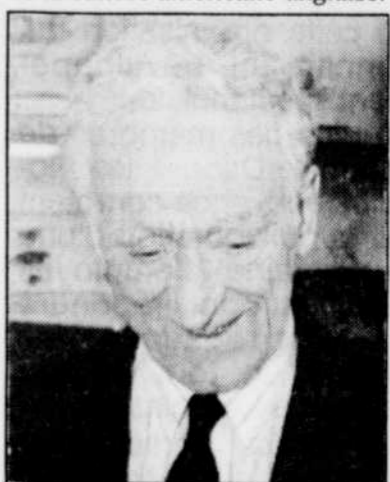
### Le cheval de Troie

En 1971, le Canada fut officiellement déclaré « une société multiculturelle dans un cadre bilingue ». L'on savait depuis longtemps

que le Canada est un pays bilingue : Canadiens d'origine britannique : 45 % ; Canadiens d'origine française : 30 % ; Canadiens d'origine disparates : 20 %.

Le Canada est bien différent. Il possède deux langues officielles. D'où un patriotisme de clocher et souvent d'intolérance de part et d'autre, ce qui ne laisse pas d'envenimer joliment le débat national.

Au Québec, la « mère patrie » des Canadiens français, on craint (par instinct de conservation) que le bilinguisme et le multiculturalisme puissent finalement servir de cheval de Troie au bénéfice unilatéral de la langue et de la culture américano-anglaise.



M. Claude RYAN

Il faut bien le reconnaître : une langue et une culture, communes à tous, sont certes des facteurs d'unité nationale. Il est normal qu'un pays ait sa langue officielle. Mais là où il y en a plusieurs, Eh bien ! c'est la grosse et constante chicane.

Or, les Québécois, tout gens querelleurs qu'ils sont, commencent à être pas mal « tannés » de la chicane linguistique toujours stérile. C'est pourquoi bon nombre d'entre eux, encouragés par une élite courageuse et clairvoyante, songent à sortir pour de bon de la Confédération plus unilingue que bilingue, et cela sans heurt, sans acrimonie, en toute amitié avec ce cher Canada anglais. Et c'est précisément ce noble sentiment de libération que notre chère loi 101 endosse parfaitement.

Le cheval de Troie, en nos murs, M. Ryan, on n'en veut plus. Non, merci ! No, thanks !...

C.-A. Poirier  
Saint-Antoine, (Rivière-du-Loup)

## Une entreprise familiale

"Notre entreprise cherche à établir une relation de confiance avec ses clients.

Si un client me demande de lui choisir une plante ou une fleur, je lui choisirai la plus belle" affirme M. Paul Daoust, propriétaire des Florales Jouvence.

"Notre client doit donc avoir confiance en nous."

Depuis plus de quarante ans, M. Paul Daoust est toujours resté près de ce secteur d'activité.

"Si j'ai bonne mémoire, j'ai vendu mon premier bouquet de fleurs, des lilas, en 1944."

Producteur agricole, commerçant de fruits et de fleurs pendant près d'un quart de siècle à Québec, M. Paul Daoust a consacré les dix dernières années à construire "Les Florales Jouvence" dans le quartier Laurentien à Sainte-Foy. Tout près de l'autoroute Charest, à la sortie Jean-Gauvin, il a fait revivre la vieille tradition des "Serres Moisan" dans ce secteur de Sainte-Foy autrefois L'ancienne-Lorette.

Il n'y a pas que M. Daoust qui oeuvre dans l'entreprise. Ce dernier est secondé par sa famille soit son épouse Ghila, ses fils

# GROS PLAN

## FLORALIES JOUVENCE

CENTRE JARDIN

*"Si un client me demande une fleur, je lui choisirai la plus belle..."*



### Un centre jardin complet

À la suite de récents travaux d'agrandissement, Florales Jouvence, situé à Sainte-Foy, est devenu l'un des plus grands centres-jardins de la région de Québec.

Une visite à notre centre-jardin vous réserve d'agréables découvertes:

- 12 immenses serres couvrant près de 30 000 pieds carrés remplis de fleurs aux coloris multiples.
- une pépinière extérieure moderne et fonctionnelle offrant un choix parmi des milliers d'arbres, arbustes et plantes vivaces.
- en magasin, vous trouverez matériaux, outils, engrais, bref tout ce qu'il faut pour satisfaire des besoins des jardiniers.



Que vous soyez jardinier amateur, professionnel de l'aménagement paysager ou tout simplement un amoureux des fleurs et des arbres, Florales Jouvence comblera tous vos désirs et vous aidera à réaliser les projets les plus divers: culture des plantes tropicales, plantation d'arbres, construction d'un bassin d'eau, installation d'une fontaine décorative, etc.



De gauche à droite:

quelques-uns des membres de la famille Daoust: Jean-Paul, Ghila, Paul et Étienne-Pascal.

Jean-Paul et Étienne-Pascal ainsi que sa jeune fille Ariane.

Chacun des membres de la famille apporte sa contribution à l'entreprise familiale par des compétences diverses, ce qui constitue une des forces de cette organisation qui connaît un développement spectaculaire.

En plus des membres de la famille Daoust, les Florales Jouvence comptent sur la collaboration d'une quarantaine d'employés qualifiés pour répondre aux interrogations des clients en tout ce qui concerne le jardinage.

Un service personnalisé et professionnel se veut la force de cette entreprise et lui permet d'occuper une place importante dans ce secteur d'activité commerciale en pleine évolution et où la compétition est vive.

Les projets ne manquent pas. Dès l'automne, il faudra agrandir pour être en mesure de répondre aux demandes de la clientèle.

"Nous ne cherchons pas nécessairement à devenir le plus grand centre jardin de la région, mais le plus chaleureux, le plus accueillant et pourquoi pas le plus beau" d'ajouter M. Daoust.

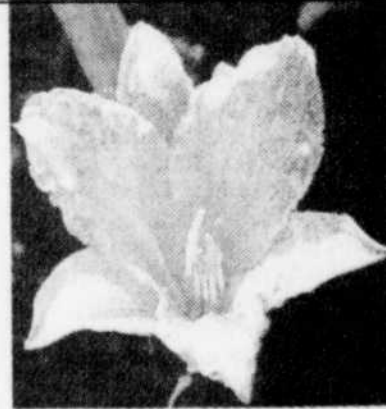
"Et surtout, il faut dire merci à tous nos clients, amis, qui nous forcent à donner le meilleur de nous-mêmes."

## FLEURISTE spécialiste

des fleurs coupées naturelles, séchées ou en soie

À la section des fleurs coupées, un personnel expérimenté est en mesure de confectionner de beaux arrangements floraux adaptés à toutes les circonstances: naissance, baptême, mariage, vernissage, décès... tout en fleurs, Florales Jouvence vous invite à profiter de son service de livraison rapide.

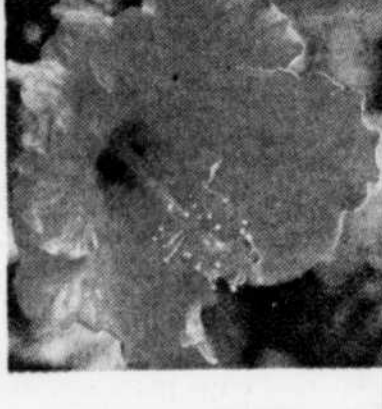
### PLANTES VIVACES



Plus de 500 variétés

POT DE 4"  
**1.49**

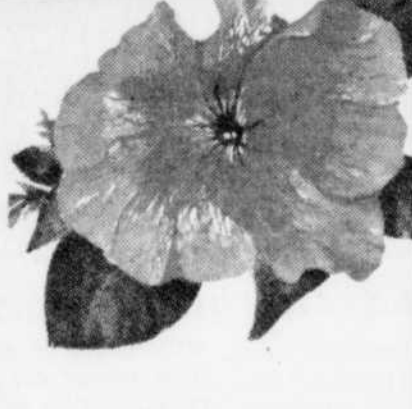
### HIBISCUS



Choix de couleurs

POT DE 6"  
**8.99**  
Cour.: 14"

### PÉTUNIAS



Autres variétés: impatiens, géraniums, etc.

JARDINIÈRE DE 10"  
**8.99**  
Cour.: 12"

### SÉCATEUR SANDVIK



Détail cour.: 23,99 \$

9.99 Professionnel  
Un par client

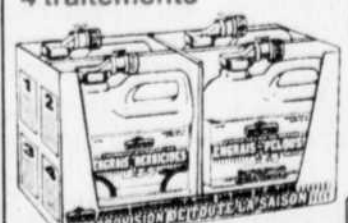
SANDVIK

### ENGRAIS NUTRITE



2.99  
2 kg

### ENGRAIS LIQUIDE POUR PELOUSE

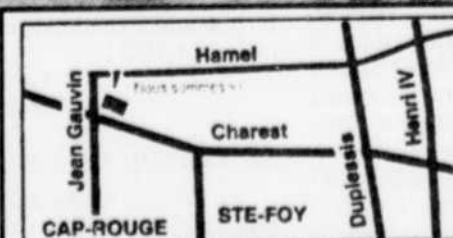


19.99

### HENRI



Le plus important créateur et fabricant au monde d'accessoires décoratifs de jardin: fontaines, bains d'oiseaux, statues, vases décoratifs, accessoires, etc.



2020, Jules-Verne,  
Sainte-Foy  
**872-0869**

**OUVERT**  
**7 jours**

Lundi au vendredi  
9h à 19h  
samedi et dimanche  
9h à 17h